

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA PRÉSIDE L'OUVERTURE D'UN SÉMINAIRE AYANT POUR THÈME **"L'APPROCHE ALGÉRIENNE POUR LA CONSTRUCTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PAIX EN AFRIQUE"**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, lundi, au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un séminaire national intitulé : "L'approche algérienne pour la construction de la sécurité et de la paix en Afrique", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



P.16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 17 Dhou El-Qi'da 1447 - 5 Mai 2026 - N° 1299 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MONTÉE EN PUISSANCE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE DANS NOTRE PAYS

15 ÉTABLISSEMENTS AGRÉÉS POUR PRODUIRE DES ANTI CANCÉREUX



Le total des établissements pharmaceutiques autorisés par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour fabriquer des médicaments dédiés au traitement du cancer en Algérie s'élève désormais à 15, parmi lesquels 11 sont actuellement en activité, a indiqué lundi une responsable du ministère.

P.4

RÉCUPÉRATION DES ACTIFS INDUSTRIELS ET RELANCE ÉCONOMIQUE

UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR OPTIMISER LES RESSOURCES PUBLIQUES

Dans une démarche visant à renforcer et à dynamiser le secteur industriel national, les autorités, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se sont lancées dans la récupération d'actifs industriels à travers plusieurs régions du pays.

P.2

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE CÉLÉBRATION



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai). La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, des responsables d'organismes nationaux et d'établissements médiatiques, de journalistes et des représentants de la presse étrangère accréditée en Algérie.

COMMERCE INTER AFRICAIN

LA 12^E ÉDITION DU FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE LES 9 ET 10 MAI À ALGER

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'organisation de la 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC 12) les 9 et 10 mai à Alger, sous le thème "Ensemble, nous ouvrons les marchés", avec une participation de haut niveau d'acteurs économiques, d'institutions financières et de développement de différents pays.

P.4

RÉCUPÉRATION DES ACTIFS INDUSTRIELS ET RELANCE ÉCONOMIQUE

UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR OPTIMISER LES RESSOURCES PUBLIQUES

Dans une démarche visant à renforcer et à dynamiser le secteur industriel national, les autorités, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se sont lancées dans la récupération d'actifs industriels à travers plusieurs régions du pays.

Par Malika Azeb

Dans ce contexte, l'expert économique et financier Idir Saci a, lors de son passage dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne III de la radio nationale, analysé les principales annonces du Conseil des ministres, dont la récupération d'actifs industriels, ainsi que les différents enjeux économiques actuels du pays.

M. Saci a évoqué la récupération d'actifs, dont les usines au niveau des wilayas de Tissemsilt et de Batna, en déclarant que cette démarche joue un rôle stratégique tant sur le plan économique que symbolique.

« C'est un plus parce que ce sont des actifs, c'est une récupération qu'il faut qualifier, bien évidemment, mais c'est un symbole : l'État algérien continue d'appliquer la loi et de ne pas laisser des dossiers sans finalité », a indiqué cet expert.

Il a également souligné que cette dynamique répond à une attente populaire exprimée depuis 2019 et reflète un travail de fond engagé sur plusieurs années. Toutefois, la gestion de ces actifs doit se faire de manière pragmatique afin de garantir la pérennité des ressources publiques, a-t-il précisé.

M. Idir Saci a, dans ce sens, expliqué que « pour certains actifs stratégiques, quel que soit le coût, on en a besoin, mais pour d'autres, il faudrait peut-être envisager des appels d'offres pour des opérateurs privés ou internationaux afin d'éviter que le Trésor public n'injecte encore des ressources



dans des projets peu rentables ». Le but de cette démarche est d'optimiser les retombées économiques tout en limitant les charges pour l'État.

À la question sur la sous-facturation à l'export et le non-rapatriement des devises, qui s'élèvent à 350 millions de dollars, M. Saci a d'emblée reconnu l'ampleur du phénomène, en indiquant qu'« il faut intégrer la notion de bonne foi, car pénaliser automatiquement l'acte d'exportation peut devenir problématique. Dans ce cas, il faudrait réfléchir à un droit à l'erreur, notamment pour les opérateurs victimes d'impayés ou de situations indépendantes de leur volonté », tout en recommandant « de renforcer la coopération internationale et les mécanismes de contrôle à travers des outils techniques comme les tableaux comparatifs de prix et l'échange d'informa-

tions entre pays ».

Concernant la question liée à l'exportation en Algérie, M. Saci a déclaré que ce domaine doit être bien encadré à travers l'accompagnement des opérateurs économiques et en œuvrant à l'encouragement des métiers d'accompagnement tels que le trading.

« Nous avons des producteurs qui savent fabriquer, mais pas forcément exporter. Il faut développer des métiers d'accompagnement comme le trading », a-t-il précisé, ambitionnant de voir émerger de véritables plateformes de trading à Alger.

Il a ajouté que la mise en place de sociétés spécialisées, y compris dans une logique d'offshoring, permettrait la diffusion des pratiques professionnelles ainsi que le renforcement de la présence de produits algériens sur les marchés internationaux.

Concernant le positionnement économique de l'Algérie sur le plan continental, cet expert a salué les efforts consentis par les autorités pour accélérer et diversifier la coopération avec plusieurs pays africains comme le Tchad et le Niger.

Dans ce contexte, M. Saci a affirmé qu'« il faut passer au pragmatisme, l'Afrique a changé et les attentes aussi. Accélérer, c'est se positionner dans un environnement concurrentiel et limiter les coûts », en estimant que « l'Algérie dispose d'atouts économiques importants pour devenir un hub régional, grâce à sa position géographique, ses infrastructures et son potentiel économique », appelant à mobiliser des mécanismes financiers adaptés pour soutenir cette ambition.

Pour ce qui est des nouveaux guichets uniques destinés aux investisseurs, cet expert estime qu'ils constituent une avancée significative en matière de transparence et d'efficacité : « ces plateformes vont améliorer le climat des affaires, réduire la bureaucratie et faciliter les démarches », a-t-il souligné.

Au terme de son intervention, M. Saci a appelé à mettre en place une vision plus globale de l'investissement, reposant sur une architecture stratégique intégrant les différents acteurs institutionnels : « il faut organiser le système pour faire de l'investissement un véritable levier de développement et transformer les entreprises publiques en atouts dans la négociation économique internationale », a-t-il indiqué.

M.A

PROJETS DESTINÉS AUX JEUNES

M. HIDAOUI INSISTE SUR L'ACCÉLÉRATION DE LEUR MISE EN ŒUVRE

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a insisté, lundi à Alger, sur la nécessité d'accélérer la cadence de mise en œuvre des projets destinés aux jeunes et de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation continue, indique un communiqué du ministère.

M. Hidaoui a présidé une réunion périodique avec des cadres de l'administration centrale du ministère de la Jeunesse, consacrée à "l'examen de l'état d'avancement des missions confiées à plusieurs cadres et directions centrales, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des programmes et projets du secteur" et à "la coordination des efforts pour atteindre les objectifs du plan d'action du ministère pour le reste de l'année en cours", pré-

cise le communiqué.

Lors de cette réunion, le ministre a souligné "l'importance de l'action participative et de la complémentarité entre les directions pour obtenir de meilleurs résultats", insistant sur "la nécessité d'accélérer la cadence de mise en œuvre des projets destinés aux jeunes et de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation continue".

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la série de réunions périodiques supervisées par le ministre pour évaluer les activités du secteur et assurer leur cohérence avec les orientations stratégiques des hautes autorités du pays en faveur de la jeunesse", conclut le communiqué.

RA

COOPÉRATION ALGÉRO-BELGE

MME.ASLAOUI REÇOIT UNE JUGE DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE DU ROYAUME DE BELGIQUE

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a reçu, lundi, la juge à la Cour constitutionnelle du Royaume de Belgique, Mme Yasmine Kherbache, avec laquelle elle a évoqué les moyens d'établir des passerelles de coopération entre les deux institutions constitutionnelles, indique un communiqué de la Cour.

Cette rencontre, tenue au siège de la Cour, intervient à la veille de la 3e Conférence internationale de la Cour constitutionnelle sur le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés.

Au cours de cette rencontre, tenue en présence de membres de la Cour constitutionnelle, les deux parties ont

mis l'accent sur l'échange des meilleures pratiques en matière de protection des droits et de libertés et de consécration de l'indépendance de la justice. Elles ont également insisté sur la coordination des visions sur les questions de contrôle constitutionnel et l'établissement de passerelles de coopération entre les deux institutions constitutionnelles, au service de l'État de droit et de la protection des droits de l'homme.

Par la même occasion, Mme Kherbache a visité les différentes structures de la Cour constitutionnelle, notamment la salle d'audience, la salle de délibérations, la bibliothèque et l'espace muséal.

RA

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

VISITES DE TRAVAIL AUX SIÈGES DES COORDINATEURS DE L'ANIE DANS LES WILAYAS NOUVELLEMENT CRÉÉES

Des membres de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ont effectué des visites de travail dans plusieurs wilayas nouvellement créées pour s'enquérir de l'état de préparation des sièges des coordinateurs de wilayas et les accompagner sur le terrain dans les préparatifs des législatives du 2 juillet prochain, a

indiqué lundi un communiqué de cette instance.

Ces visites ont concerné les wilayas d'El Kantara, El Aricha, El-Abiodh Sidi Cheikh et Ksar Chellala, précise le communiqué.

Ces sorties visent à constater les conditions de travail dans ces wilayas, notamment en ce qui concerne "la disponibilité des ressources hu-

maines techniques et administratives nécessaires, d'une salle d'opérations pour la saisie des données connectée à un réseau sécurisé à haut débit, ainsi que d'une salle de conservation et d'archivage des dossiers", ajoute la même source.

RA

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE CÉLÉBRATION

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai).

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, des responsables d'organismes nationaux et d'établissements médiatiques, de journalistes et des représentants de la presse étrangère accréditée en Algérie.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a salué les efforts de la corporation médiatique qui continue de renforcer son rôle dans l'accompagnement de la dynamique de développement national global, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que dans la conscientisation de la nation, l'éclairage de l'opinion publique et la



défense du pays.

Il a également mis en avant le soutien du président de la République aux femmes et aux hommes de la corporation, qui "accompagnent les efforts de l'Etat visant à consolider les acquis et à relever les défis, notamment par la mise en valeur des grandes réalisations de notre pays aux niveaux national et international et du potentiel de l'Algérie nouvelle et victorieuse, mais aussi à travers la riposte, par la parole, l'image et le son, aux campagnes de désinformation, en défense de l'Algérie et de ses intérêts supérieurs".

RA

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION REND HOMMAGE AUX JOURNALISTES

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a salué, lundi à Alger, les efforts de la corporation médiatique qui continue de renforcer son rôle dans l'accompagnement de la dynamique de développement national global, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que dans la conscientisation de la nation, l'éclairage de l'opinion publique et la défense du pays.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, présidée par le président de la République, le ministre a souligné la poursuite des efforts visant à "hisser notre système médiatique à des niveaux lui permettant de contribuer efficacement à cette dynamique, conduite par le président de la République, à la conscientisation de la nation, à l'éclairage de l'opinion publique, ainsi qu'à la défense de notre pays et à la consolidation de ses vecteurs de stabilité, de sécurité et de développement".

Dans ce cadre, il a mis en avant le soutien du président de la République aux femmes et aux hommes de la corporation, qui "accompagnent les efforts de l'Etat visant à consolider les acquis et à relever les défis, notamment par la mise en valeur des grandes réalisations de notre pays aux niveaux national et international et du potentiel de l'Algérie nouvelle et victorieuse, mais aussi à travers la riposte, par la parole, l'image et le son, aux campagnes de désinformation, en défense de l'Algérie et de ses intérêts supérieurs".

Il a également souligné l'attention particulière que porte le président de la République au renforcement de "la relation indissociable entre la liberté de la presse, en tant que droit humain et liberté fondamentale

devant être constamment consolidée, et le devoir d'agir dans le respect du professionnalisme et de la déontologie de la profession, qui protègent les jour-

nalistes des dépassement et autres dérives", mettant en exergue "les efforts du président de la République pour soutenir et garantir la liberté d'expression et élargir son champ de manière à lui offrir davantage d'espaces, loin de toute pression ou restriction, sauf ce qui est dicté par la déontologie, imposé par les lois et exigé par le respect des constantes nationales, les impératifs de la sécurité nationale et les intérêts supérieurs du pays".

"La liberté de la presse n'est pas seulement un droit fondamental du journaliste, elle est aussi un pilier essentiel de notre processus démocratique et un socle important de notre édifice institutionnel, garantissant une société dynamique, attachée à ses valeurs, ouverte sur le monde et en phase avec son époque", a-t-il soutenu.

S'adressant au président de la République, le ministre a dit : "Aujourd'hui, alors que notre pays poursuit le processus d'approfondissement des réformes que vous avez lancées, nous travaillons, dans le secteur de la communication, sous votre direction éclairée, à la mise en oeuvre effective sur le terrain des nouveaux acquis contenus dans les lois encadrant l'espace médiatique, en vue de promouvoir l'exercice libre et responsable de la profession et de renforcer ainsi le droit constitutionnel du citoyen à une information professionnelle et fiable".

Dans cette optique, le ministre a rappelé les efforts visant à parachever le cadre juridique et réglementaire régissant le secteur, à travers la promulgation des textes relatifs à la profession de journaliste et aux métiers apparentés, dont le président de la République a souligné "la nécessité d'achever l'élaboration", outre l'installation des instances de régulation concernées et du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste.

Il a également mis en avant les efforts du secteur en matière de formation continue des journalistes afin

de développer leurs compétences et de leur permettre de mieux maîtriser les technologies de l'intelligence artificielle.

"La réflexion en cours autour de l'adoption d'une nouvelle approche favorisant une communication gouvernementale efficace, moderne, proactive, en phase avec les transformations numériques et répondant aux exigences du service public, confirme la vision stratégique du secteur, visant à permettre aux institutions de l'Etat de consolider leur partenariat avec les médias nationaux, garantissant ainsi le droit du citoyen à une information fiable, tout en rendant nos médias plus aptes à agir en tant qu'acteur clé dans la bataille de la conscientisation", a poursuivi le ministre.

Revenant sur la Journée mondiale de la liberté de la presse, M. Bouamama a souligné que l'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, célèbre cet événement "en étant fière des grandes avancées réalisées par la presse nationale tout au long de son parcours riche en réalisations et en défis, au cours duquel les journalistes algériens ont accompagné toutes les étapes traversées par notre cher pays, menant, aux côtés de leurs fidèles compatriotes, toutes ses grandes batailles et contribuant à ses victoires".

Le ministre de la Communication a également adressé ses remerciements et exprimé sa reconnaissance aux membres de la corporation médiatique nationale, "qui ont fait face, avec honneur et dignité, au terrorisme et à l'obscurantisme ayant visé l'Etat et ses institutions", tout en rendant hommage à la mémoire des martyrs du devoir, qui ont donné avec courage et bravoure une grande leçon de patriotisme à tous les ennemis de l'Algérie.

RA

UN HÔPITAL D'ONCOLOGIE DANS CHAQUE WILAYA DES ASSOCIATIONS SALUENT LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Des associations activant dans l'accompagnement des patients atteints de cancer ont vivement salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'élaborer une étude pour la réalisation d'un hôpital d'oncologie dans chaque wilaya, une démarche à même de renforcer les chances de guérison et d'élever le niveau de prise en charge de cette catégorie de malades.

Dans ce cadre, la présidente de la Fédération algérienne des associations de patients atteints de cancer, Hamida Kettab, a salué la décision du président de la République, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, relative à la réalisation d'un hôpital d'oncologie dans chaque wilaya, mettant en avant que cette mesure vise à améliorer la prise en charge des patients à moyen et long termes, notamment à travers le rapprochement des soins et la garantie d'équité entre les malades.

Elle a également souligné que l'orientation vers la création d'hôpitaux spécialisés s'inscrit dans une vision prospective en vue de "réduire les contraintes liées aux longs déplacements, notamment pour les patients

contraints de parcourir des centaines de kilomètres afin d'obtenir des rendez-vous pour des traitements de chimiothérapie ou de radiothérapie", rappelant que l'efficacité des traitements anticancéreux demeure tributaire de leur disponibilité en temps opportun et de manière régulière.

De son côté, le président de l'Association "El Fadji" d'aide aux personnes atteintes de cancer, El Hadj Mekrachi, a indiqué que cette démarche "répond à de véritables défis sur le terrain, au regard de la hausse significative du nombre de cas de cancer enregistrés annuellement, nécessitant des traitements complexes et de longue durée, ce qui exerce une pression croissante sur les grands établissements hospitaliers, notamment à Alger, Blida et Oran".

Parallèlement à la création d'hôpitaux spécialisés dans chaque wilaya, M. Mekrachi a insisté sur le lancement des programmes de formation qualitatifs et planifiés, regroupant des médecins spécialistes, des physiciens et des techniciens, afin de garantir la disponibilité des ressources humaines, soulignant que le succès de cette orientation repose sur une vision proactive et une coordination étroite entre les différents acteurs du secteur.

A son tour, le président de l'Association "El Badr" d'aide aux malades atteints de cancer, Mustapha Moussaoui, a salué l'attachement du président de la République à renforcer la prise en charge des patients, estimant que ses dernières instructions s'inscrivent dans une démarche continue d'amélioration

de la situation de cette catégorie, laquelle a connu une nette amélioration ces dernières années, grâce au renforcement des capacités de traitement et à l'extension des structures sanitaires".

Il a, en outre, indiqué que la société civile est appelée, de son côté, à accompagner ces efforts en soutenant les initiatives de solidarité, à l'instar de la création de maisons d'accueil pour les patients recevant des soins en dehors de leurs wilayas de résidence.

Ces efforts conjoints entre les pouvoirs publics et la société civile reflètent une réelle volonté d'améliorer la prise en charge des cancéreux, a-t-il relevé, se disant optimiste quant aux résultats de cette démarche.

RA

MONTÉE EN PUISSANCE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE DANS NOTRE PAYS

15 ÉTABLISSEMENTS AGRÉÉS POUR PRODUIRE DES ANTI CANCÉREUX

Le total des établissements pharmaceutiques autorisés par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour fabriquer des médicaments dédiés au traitement du cancer en Algérie s'élève désormais à 15, parmi lesquels 11 sont actuellement en activité, a indiqué lundi une responsable du ministère.

Par Youcef Hamidi

Rania Ferli, cadre à la direction de la production pharmaceutique, a souligné que le tissu industriel national regroupe 233 établissements, toutes branches confondues. Parmi eux, 11 unités, dont le groupe public « Saïdal », assurent aujourd'hui la fabrication de 172 médicaments destinés à traiter divers types de cancers, sur un total de 439 produits actuellement fournis à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) afin de répondre aux besoins des structures de santé spécialisées.

Parallèlement aux unités déjà opérationnelles, quatre nouveaux projets sont en cours de concrétisation dans le but de consolider davantage la production nationale dans ce domaine, a-t-elle précisé.

Ainsi, le nombre global d'autorisations accordées pour la mise en place d'unités industrielles spécialisées dans les traitements anticancéreux atteint 15 à ce jour, tandis que deux autres dossiers de demande d'agrément sont en cours d'examen, a-t-elle ajouté.

Concernant les dispositifs médicaux utilisés dans la prise en charge du cancer, les données du ministère



font état de l'existence d'un établissement spécialisé qui approvisionne actuellement le marché national en divers équipements.

Ces équipements incluent notamment des dispositifs de dépistage par PCR ainsi que l'ensemble du matériel nécessaire aux laboratoires spécialisés en anatomopathologie (Anapath).

L'alimentation du réseau hospitalier national en médicaments et dispositifs repose principalement sur la PCH, a expliqué Mme Ferli, pré-

sant que les volumes de production sont ajustés selon les commandes de cette institution, en tant qu'acheteur principal.

Les unités industrielles en activité disposent de la capacité d'augmenter leur production en fonction de l'évolution de la demande. Par ailleurs, une réflexion est engagée afin de valoriser les capacités excédentaires en vue d'exporter des médicaments anticancéreux, notamment vers les marchés africains.

En ce qui concerne les matières

premières nécessaires à la fabrication de ces médicaments, le groupe public « Saïdal » travaille à la réalisation d'une unité industrielle dans la wilaya de Sétif, en partenariat avec des entreprises étrangères spécialisées.

Cette infrastructure constituera, selon la même responsable, une première à l'échelle nationale et africaine pour la production de matières premières destinées aux traitements anticancéreux, dans une optique de renforcement de la souveraineté sanitaire du pays.

Quant à la qualité des médicaments produits localement, elle est assurée par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), qui procède au contrôle des échantillons de l'ensemble des produits destinés au marché national, en conformité avec les normes internationales en vigueur.

L'Agence assure également l'enregistrement des médicaments et effectue des contrôles techniques, en laboratoire et au microscope, des échantillons avant d'accorder l'autorisation de mise sur le marché des produits pharmaceutiques.

Y.H

COMMERCE INTER AFRICAIN

LA 12E ÉDITION DU FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE LES 9 ET 10 MAI À ALGER

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'organisation de la 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC 12) les 9 et 10 mai à Alger, sous le thème "Ensemble, nous ouvrons les marchés", avec une participation de haut niveau d'acteurs économiques, d'institutions financières et de développement de différents pays.

L'organisation de cet événement continental intervient dans le contexte du renforcement de la dynamique de coopération économique africaine, le forum étant organisé en partenariat avec l'Union africaine (UA), la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ce qui "reflète sa place en tant que plateforme stratégique de soutien à l'intégration économique au niveau du

continent", ajoute le communiqué.

Cette édition vise à "passer de la phase d'échange de vues et de recommandations à celle de la concrétisation de partenariats pratiques, en mettant l'accent sur l'investissement productif, le développement du commerce interafricain, et la facilitation de l'accès aux marchés, conformément aux nouvelles orientations de l'économie africaine", ajoute la même source.

Le forum constituera un espace continental rassembleur pour l'échange d'expertises et de connaissances, réunissant des hommes d'affaires, des investisseurs et des représentants d'institutions économiques et financières, ainsi que des chambres de commerce et d'industrie et des organisations régionales et internationales, afin d'examiner les opportunités de coopération et d'explorer de nouvelles perspectives de croissance économique

commune.

L'événement vise également à soutenir les partenariats économiques durables et à renforcer les efforts conjoints pour réaliser un développement global, en droite ligne avec les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Afrique, qui place l'intégration économique au cœur de ses priorités stratégiques, ajoute le CAAID.

Les organisateurs du forum ont souligné que cette édition "constituera une étape qualitative pour renforcer la dynamique économique au sein du continent africain et ouvrir des perspectives plus larges aux investissements et aux échanges commerciaux, au service des intérêts communs des pays africains et de leurs partenaires internationaux.

RE

L'ÉNERGIE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL

UNE CONVENTION POUR EN RATIONALISER LA CONSOMMATION

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) a signé une convention de coopération avec le groupe industriel spécialisé dans les industries électriques "GSB Electric", basé dans la wilaya de Mostaganem, indique, lundi, la direction générale du groupe.

Selon la même source, cet accord s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique nationale visant à instaurer un mix énergétique équilibré et à optimiser la consommation d'électricité au sein des zones industrielles et du tissu industriel national.

La convention a été signée dimanche au siège du groupe, situé dans la commune de Mesra (sud de Mostaganem), par le directeur général de l'APRUE, Merouane Chaabane, et le vice-président directeur général de "GSB Electric", Mohamed

Khalifa. Ce partenariat vise à développer et améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur industriel, à lancer des projets pilotes d'audit énergétique au niveau des unités de production, ainsi qu'à accompagner la transition énergétique nationale, précise le communiqué.

Le groupe industriel "GSB Electric", qui regroupe plusieurs filiales spécialisées dans la production de câbles électriques, de systèmes à haute efficacité énergétique et d'équipements respectueux de l'environnement,

s'engage à adopter les meilleures pratiques en matière de maîtrise de l'énergie, une démarche qui s'inscrit dans la vision de l'Algérie 2030 visant à bâtir une industrie compétitive et durable, selon le texte.

RE

FOIRE DES PRODUITS ET SERVICES ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

UNE PARTICIPATION RECORD ATTENDUE

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) a signé une convention de coopération avec le groupe industriel spécialisé dans les industries électriques "GSB Electric", basé dans la wilaya de Mostaganem, indique, lundi, la direction générale du groupe.

Selon la même source, cet accord s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique nationale visant à instaurer un mix énergétique équilibré et à optimiser la consommation d'électricité au sein des zones industrielles et du tissu industriel national.

La convention a été signée dimanche au siège du groupe, situé dans la commune de Mesra (sud de Mostaganem), par le directeur général de l'APRUE, Merouane Chaabane, et le vice-président directeur général de "GSB Electric", Mohamed Khalifa.

Ce partenariat vise à développer et améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur industriel, à lancer des projets pilotes d'audit énergétique au niveau des unités de production, ainsi qu'à accompagner la transition énergétique nationale, précise le communiqué.

Le groupe industriel "GSB Electric", qui regroupe plusieurs filiales spécialisées dans la production de câbles électriques, de systèmes à haute efficacité énergétique et d'équipements respectueux de l'environnement,

s'engage à adopter les meilleures pratiques en matière de maîtrise de l'énergie, une démarche qui s'inscrit dans la vision de l'Algérie 2030 visant à bâtir une industrie compétitive et durable, selon le texte.

RE

TISSEMSILT

8,6 MILLIARDS DE DA POUR 68 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN 2026

Rabah Bekki, directeur par intérim de la Planification et de la Programmation, a annoncé hier lundi que la wilaya de Tissemsilt a obtenu une allocation financière de 8,6 milliards de dinars destinée à couvrir 68 projets de développement prévus pour l'année 2026.

Par Kahina Baghdad

Lors d'une intervention devant la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le cadre a précisé que cet argent provient du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, ainsi que du programme d'appui au développement socio-économique des communes.

Ces fonds serviront à concrétiser 61 projets dans plusieurs domaines, dont 30 relevant des collectivités locales, a-t-il ajouté. Il s'agit notamment de travaux d'aménagement



urbain répartis sur les 22 communes de la wilaya, comprenant la rénovation et le revêtement des voies, l'asphaltage des pistes, l'amélioration de l'éclairage public et la mise en place

de divers réseaux.

Pour le secteur des travaux publics, 20 opérations ont été accordées à la wilaya, centrées sur la construction d'infrastructures rou-

tières telles que les chemins wilayaux et communaux, afin d'améliorer le quotidien des habitants et leur environnement.

En outre, 7.383 logements de tous types devraient être livrés et répartis dans l'année en cours, parmi lesquels 1.614 logements ruraux et 5.221 unités situées dans le chef-lieu de wilaya, Tissemsilt.

Le responsable a aussi rappelé qu'en 2025, plus de 600 logements avaient été attribués dans le cadre de l'élimination de l'habitat insalubre.

Dans le même registre, il a mis en avant l'avancée significative de 102 opérations inscrites au programme complémentaire de développement approuvé par le président Abdelmadjid Tebboune pour Tissemsilt, pour un montant de 99,3 milliards de dinars, ce qui alimente une dynamique de croissance soutenue dans la région.

La session était présidée par Khaled Boucif, président de l'APW, en présence du wali Bouzaid Fethi, ainsi que des membres de l'assemblée et de l'exécutif.

K.B

SIDI BEL-ABBES

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 AVEC DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Par Tinhinane Bendahmane

Sous le thème "Un peuple qui a consenti des sacrifices et a triomphé" et sous l'autorité du wali Kamel Hadji, plusieurs chantiers de développement ont été à la fois ouverts et inaugurés hier lundi dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, dans le cadre des commémorations de la Journée nationale de la Mémoire au 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Dans la commune de Tenira, ce responsable a inauguré une caserne de la Protection civile por-

tant le nom du moudjahid défunt Belferrah Mustapha. A Belarbi, une polyclinique ("Djenane Yahia") a été réhabilitée entièrement et mise en service, offrant dentisterie, santé materno-infantile, laboratoires d'analyses et d'imagerie, rapprochant ainsi les soins des habitants et soulageant les grands hôpitaux.

En hydraulique, le wali a lancé la construction de neuf châteaux d'eau de 500 mètres cubes chacun, répartis dans les communes de Sfifef, El M'cid, Boukhanifis, Tafessour, Tenira, Mezaourou, Ben Badis, Lamtar et Sidi Dahou, dans le cadre d'un programme visant 30 réservoirs dans toute la wilaya. Il a exigé d'accélérer le rythme

pour respecter les délais contractuels.

A Tilmouni, les travaux d'aménagement extérieur et de branchement des nouvelles unités de logement aux réseaux primaires et secondaires (eau, assainissement, eaux pluviales, énergie, éclairage public et fibre optique) ont démarré.

Enfin, le wali de Sidi Bel-Abbes a affirmé que ces réalisations illustrent la volonté de l'État d'assurer un développement équilibré, tout en rappelant aux entreprises l'obligation de respecter rigoureusement les normes de qualité.

T.B

ORAN

LANCEMENT DE LA VENTE DES MOUTONS IMPORTÉS

L'opération de vente des moutons importés pour l'Aïd El-Adha a été lancée, lundi, dans la wilaya d'Oran, à travers six points de vente agréés, a-t-on constaté sur place.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à approvisionner le marché en bétail à des prix étudiés, tout en assurant des conditions organisationnelles adéquates garantissant le bon déroulement de l'opération, indique-t-on.

Elle est menée grâce à la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires, ainsi qu'à la mise en place de mesures administratives et sécuritaires, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le responsable du point de vente d'El Kerma, Benaasla Mohamed, a indiqué à l'APS que six points de vente ont été aménagés à travers la wilaya, notamment à El Kerma, Gdyl, Bethioua, Hassi Ameur, Tafraoui et Mers El-Kebir, afin d'éviter toute saturation.

La vente est destinée aux personnes inscrites sur la plateforme numérique "adhahi.dz", après réception d'un SMS précisant la date et le lieu de retrait du mouton. L'opération de ce jour a concerné 250 bénéficiaires, avec un temps de traitement n'excédant pas cinq minutes par client. Le même

responsable a ajouté que le point de vente d'El Kerma dispose de 4.100 têtes de moutons importées de Roumanie et d'Espagne, dont 1.140 sont actuellement mises en vente. Le reste est maintenu en quarantaine sanitaire avant d'être progressivement intégré au processus de commercialisation dans les prochains jours. Il a également souligné que l'opération est soumise à un contrôle vétérinaire rigoureux, avec des espaces dédiés à l'isolement des animaux suspects.

Par ailleurs, M. Benaasla a indiqué que, lors de l'opération pilote organisée jeudi dernier sur le même site, 351 moutons ont été vendus via réservation, avec paiement électronique ou en espèces.

L'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions organisationnelles, suscitant la satisfaction des citoyens, qui ont salué cette initiative ainsi que la qualité des moutons proposés, s'est-il félicité.

Il convient de rappeler que, dans le cadre du programme d'importation des moutons de l'Aïd El-Adha, quatre cargaisons d'ovins ont été déchargées jusqu'à présent au port d'Oran, en provenance de Roumanie et d'Espagne, pour un total de plusieurs milliers de têtes.

R.R

GUELMA

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA SAISON ESTIVALE

Les services de la Protection civile de Guelma ont lancé lundi une campagne de sensibilisation pour la prévention des risques liés à la saison estivale qui se poursuivra tout au long de l'été avec la participation des organismes et administrations concernés et la société civile.

Lancée au siège de la wilaya par le chef de l'exécutif local, Samir Chibani, cette activité sensibilise aux risques liés à l'été et à leur prévention, notamment les feux de forêts et de champs, les noyades dans les mares et plans d'eau et les intoxications alimentaires.

Selon le chargé de communication à la direction de wilaya de la Protection civile, le capitaine Fouad Belagoun, cette campagne a pour but de se rapprocher des citoyens sur les places publiques des 34 communes de la wilaya pour leur présenter ces risques et les mesures de préven-

tion. La commune de Bendjerrah a accueilli ainsi la première halte de cette caravane animée par des représentants de la protection civile, des services de sécurité, des directions des services agricoles et du commerce et de la société civile.

Des conseils ont été présentés aux agriculteurs pour protéger le couvert végétal forestier et les cultures contre les incendies et les propriétaires de restaurants et de pâtisseries ont été informés des conditions de conservation des aliments pour éviter les intoxications alimentaires.

La caravane s'est rendue ensuite au camp de jeunes à la forêt Maouna dans la même commune où les jeunes ont reçu des conseils sur la prévention des feux de forêts et les risques de noyade dans les mares.

R.R

EL-MENIAA

PLUSIEURS PROJETS POUR RENFORCER LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'El-Meniaa connaît une dynamique appréciable au vu du nombre des structures réalisées et de celles en chantier afin d'améliorer les conditions de scolarisation, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'Éducation.

Il s'agit d'une trentaine de projets en cours de réalisation, comprenant de nouvelles structures pédagogiques dans les trois paliers d'enseignement, ainsi que de l'extension d'établissements existants à travers les trois communes que compte la wilaya (El-Meniaa, Hassi Lefhel et Hassi El-Gara), a précisé à l'APS le directeur du secteur, Khoudir Oueled Kouider.

Ce programme de développement consiste également en la réalisation de semi-internats, de cantines scolaires et d'unités de dépistages et de suivi (UDS), ainsi que d'installations administratives, y compris le nouveau siège de la direction de wilaya, selon le responsable.

S'agissant des opérations retenues pour l'exercice 2016, figurent la réalisation et l'équipement de trois écoles primaires à El-Meniaa et Hassi Lefhal, de trois collèges d'enseignement moyen au chef-lieu de wilaya, de deux lycées à El-Meniaa et Hassi El-Gara, en plus d'aires de jeux programmés au niveau de certains établissements, a-t-il ajouté.

Ces projets visent à atténuer la surcharge des classes et de rapprocher les établissements éducatifs des élèves, notamment dans les nouvelles zones d'expansion urbaine, a-t-on souligné.

Lors d'une récente visite de terrain, wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a mis l'accent sur la nécessité de respecter les normes de réalisation de ces projets pour garantir de bonnes conditions de scolarisation aux élèves.

R.R

L'INDUSTRIE DE LA MODE

L'ÉLÉGANCE POUR LA MAJORITÉ, LE PROFIT POUR UNE MINORITÉ

La mode vestimentaire est une industrie gigantesque qui dépasse le simple choix de vêtements. Chaque année, la production mondiale de vêtements frôle les 150 milliards d'unités, portée principalement par la demande des adolescents et des jeunes adultes, qui sont les véritables moteurs des tendances. Sous l'effet des stratégies marketing des marques et du rôle prescripteur des influenceurs, les comportements d'achat s'accroissent et favorisent une rotation rapide des produits, réduisant fortement leur durée de vie.

Par Rihab Taleb

Chaque pays et chaque société possède sa propre mode, façonnée par son histoire, sa culture et ses traditions. En Inde, par exemple, le sari reste un symbole fort de l'identité féminine, tandis qu'au Japon, le kimono incarne une élégance intemporelle. En Afrique, les tissus wax et les boubous expriment la richesse des couleurs et des motifs, alors qu'en Europe, la haute couture parisienne a longtemps dicté les tendances mondiales. Ces styles reflètent des valeurs sociales, des climats, des croyances et des modes de vie différents.

Avec la mondialisation, les frontières vestimentaires se sont estompées : les grandes marques internationales comme Zara, H&M ou Louis Vuitton diffusent leurs collections partout dans le monde, et les réseaux sociaux accélèrent la circulation des tendances. Un style né à New York peut être adopté à Alger ou à Tokyo en quelques jours. Les jeunes générations, exposées à une culture globale, mélangent les influences locales et internationales : on peut voir un jean américain porté avec un foulard traditionnel, ou des sneakers de luxe associées à une tenue classique.

La mondialisation a créé une culture vestimentaire mondiale où les mêmes marques et les mêmes styles circulent partout. Mais elle a aussi ouvert la voie à une hybridation : chaque société adapte les tendances globales à ses propres codes. Ainsi, la mode contemporaine est à la fois universelle et locale, un langage partagé qui conserve des accents culturels uniques.

DES PROFITS VERTIGINEUX

En 2024, le groupe LVMH (Louis Vuitton, Dior, Fendi, Tiffany & Co...), leader mondial des produits de luxe, a réalisé un chiffre d'affaires de 84,7 milliards d'euros, avec un résultat net de 12,6 milliards d'euros. De son côté, Hermès a atteint 15,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, avec une rentabilité exceptionnelle – une marge opérationnelle de plus de 40 %, ce qui est rare dans l'industrie. Quant à Inditex, maison mère de Zara, Bershka et Massimo Dutti, elle a généré 38,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, confirmant sa domination mondiale dans la fast-fashion. La mode est donc bien plus qu'un art ou un style : c'est



une machine économique colossale.

L'univers de la mode peut être représenté comme une pyramide. Au sommet, les marques de luxe imposent des prix exorbitants, justifiés par la rareté et le prestige. Louis Vuitton et Hermès, par exemple, investissent des milliards dans le marketing et les défilés pour maintenir leur aura. Au milieu, les marques premium proposent des produits plus accessibles mais toujours soutenus par une communication puissante. À la base, la fast-fashion diffuse les tendances à grande vitesse et à bas prix, permettant à chacun de suivre le mouvement. Un produit de qualité peut valoir moins qu'un produit médiatisé. Ce n'est pas la matière qui fait le prix, mais l'image que l'on projette.

La mode est avant tout un phénomène social : les individus s'influencent mutuellement, et les réseaux sociaux amplifient cette dynamique. Instagram, TikTok et YouTube sont devenus des vitrines où les influenceurs montrent les tendances. S'habiller comme tout le monde, c'est rechercher l'intégration, partager un langage vestimentaire commun et éviter la marginalisation. À l'inverse, ne pas s'habiller comme tout le monde, c'est affirmer une singularité, parfois au risque d'être jugé ou exclu. Certains passionnés de mode vont jusqu'à sacrifier une partie de leurs besoins essentiels pour investir dans des vêtements prestigieux. On voit des jeunes économiser sur la nourriture ou les loisirs pour acheter une paire de sneakers en édition limitée ou un sac de luxe.

S'HABILLER COMME TOUT LE MONDE

Il existe aussi une catégorie de personnes qui choisissent volontairement de s'habiller de manière bizarre ou atypique. Ce qui peut sembler extravagant ou choquant aux yeux du grand public devient, dans certains cercles, un véritable style. Les créateurs de mode exploitent cette audace pour lancer de nouvelles tendances : des pantalons asymétriques, des chaussures démesurées, des couleurs voyantes ou des mélanges inco-

hérents. Ce qui était bizarre hier peut devenir normal demain. Ainsi, l'originalité vestimentaire est souvent récupérée par l'industrie, transformée en produit commercialisable. Le bizarre devient une ressource créative, et parfois même un luxe. On peut citer des artistes comme Lady Gaga ou Billie Eilish, qui ont construit une partie de leur identité publique sur des choix vestimentaires atypiques. Leur style, d'abord perçu comme étrange, a fini par influencer des millions de personnes et inspirer des collections entières.

Que signifie s'habiller comme tout le monde ? C'est accepter les codes sociaux, se fondre dans la collectivité et participer à une culture commune. Que signifie ne pas s'habiller comme tout le monde ? C'est revendiquer une liberté individuelle, mais aussi prendre le risque de l'isolement. La mode est donc un paradoxe : elle promet l'individualité, mais fonctionne par mimétisme et influence. Elle est à la fois un outil d'expression personnelle et un mécanisme de normalisation. Les styles atypiques, parfois qualifiés de bizarres, montrent que la mode est aussi un espace de résistance et de créativité.

La mode vestimentaire est un phénomène complexe : elle génère des fortunes pour les grandes marques, structure la consommation selon une pyramide sociale et influence profondément les comportements. La mode est bien plus qu'un simple choix esthétique : elle est un miroir de nos sociétés, de nos désirs et de nos contradictions.

Les grandes maisons de mode consacrent des sommes colossales au marketing. Ces investissements ne sont pas des dépenses perdues ; ils constituent en réalité un levier de rentabilité. Chaque sou dépensé en publicité ou en défilés vise à créer du désir, à renforcer l'image de marque et à fidéliser les consommateurs. Pour LVMH, ces campagnes spectaculaires permettent de maintenir son aura mondiale et d'attirer une clientèle toujours plus jeune. Hermès, en misant sur une communication plus sobre, valorise son savoir-faire et son exclusivité, ce qui justifie ses prix très éle-

vés. Inditex, de son côté, utilise le marketing digital pour réagir immédiatement aux tendances et transformer une idée vue sur TikTok en collection vendue dans ses boutiques quelques semaines plus tard. Ces milliards investis dans le marketing génèrent un retour sur investissement considérable : ils transforment des vêtements en symboles sociaux, des sacs en objets de désir, et des marques en univers culturels. Sans ces dépenses, même les produits les plus luxueux ou les plus accessibles n'auraient pas la même valeur perçue par les consommateurs.

La mode est un phénomène qui attire autant qu'il repousse. Beaucoup de personnes choisissent de la suivre parce qu'elle représente un moyen d'intégration sociale, un langage commun qui permet de se sentir accepté et reconnu. Suivre la mode, c'est aussi céder au désir de nouveauté et à l'influence des tendances, qu'elles soient diffusées par les médias, les réseaux sociaux ou les cercles de proximité. Pour certains, c'est une façon de montrer leur appartenance à une époque, à une génération ou à un groupe. Mais d'autres refusent de suivre la mode, soit par faute de moyens – car les vêtements tendance sont souvent coûteux –, soit par choix personnel, pour ne pas se fondre dans la masse. Ne pas suivre la mode peut être une manière de préserver son identité, de revendiquer une liberté individuelle et de se distinguer des codes imposés. Ce refus est parfois un acte de résistance face à une industrie qui transforme l'acte de s'habiller en une mécanique commerciale. La mode est après tout (ou avant tout) une idée essentiellement commerciale : elle crée artificiellement le désir, entretient l'illusion de l'individualité et pousse à la consommation. La vie est ainsi faite : il y a les marchands et il y a les acheteurs. Les premiers ne sont pas nombreux et les seconds sont légion. Les premiers sont riches et les seconds moins riches (ou relativement pauvres) mais très élégants !

R.T

SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AU DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI

UNE ASSEMBLÉE RÉGIONALE ESPAGNOLE APPELLE À UNE SOLUTION CONFORME AU DROIT INTERNATIONAL

Réunie dans le nord de l'Espagne, l'Assemblée générale d'Araba a adopté une motion en faveur du droit à l'autodétermination du Sahara occidental, selon des médias espagnols rapportés lundi. Présenté à l'occasion du 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), ce texte a été soumis aux élus de cette région, indique le site d'information Zuk.eus.

Par Karim-Akli Daoudi

À cette occasion, June Mugica, élue de la coalition politique EH Bildu, a souligné lors des discussions que la défense de ce droit dépasse le cadre historique et relève d'une responsabilité à la fois politique et morale. Le document approuvé ne se limite pas à soutenir l'autodétermination, il affirme également le droit du peuple sahraoui à exercer une souveraineté permanente sur ses richesses naturelles, précise la même source. Il appelle en outre le Maroc à se retirer du territoire sahraoui et à mettre un terme à des pratiques dénoncées telles que les intimidations, les représailles, les arrestations arbitraires ou encore l'expulsion de militants et d'acteurs



de la société civile.

Les auteurs de la motion font part de leur inquiétude quant au sort des détenus politiques sahraouis et invitent l'Espagne ainsi que l'Union européenne à ne pas appuyer des actions contraires au droit international. Ils demandent également au gouvernement espagnol d'œuvrer, au sein de l'Union européenne et des Nations unies, à la mise en place d'initiatives diplomatiques et politiques visant à mettre fin à l'occupation du Sahara occidental et à progresser vers un règlement juste et durable, conformément au Plan de paix soutenu par l'ONU.

KAD

COUP DE FILET CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE ENTRE LE MAROC ET L'ESPAGNE SAISIES MASSIVES ET NOUVELLES MÉTHODES DES TRAFIQUANTS DÉJOUÉES PAR LES AUTORITÉS ESPAGNOLES

En Espagne, les opérations visant à démanteler les filières de trafic de stupéfiants en provenance du Maroc se poursuivent de manière soutenue. D'après des sources médiatiques espagnoles, les forces de l'ordre ont intercepté près de cinq tonnes de haschich, ainsi qu'un « drone sous-marin » employé pour le transport de la drogue. La Garde civile est notamment parvenue à empêcher une tentative d'acheminement par voie maritime, en saisissant quatre tonnes de résine de cannabis au large de la province de Huelva, dans le sud du pays. Cette intervention s'inscrit dans un dispositif renforcé de surveillance des routes maritimes reliant le Maroc à cette région, fréquemment utilisées par les réseaux de contrebande.

Selon les mêmes sources, l'opération s'est déroulée à environ 68 kilomètres des côtes de Punta Umbria, dans le sud-ouest espagnol, face au littoral marocain, en plein océan Atlantique. Une unité maritime a détecté un bateau dépourvu des équipements de navigation élémentaires, ce qui a immédiatement éveillé les soupçons quant à son implication dans des ac-

tivités illicites. À l'approche des garde-côtes, les occupants ont tenté de fuir, donnant lieu à une course-poursuite à vive allure ponctuée de manœuvres risquées.

Au cours de leur fuite, les suspects ont jeté une partie de la cargaison à la mer dans l'espoir de faire disparaître des preuves et de compliquer l'intervention. Quatre individus présents à bord ont finalement été interpellés. L'opération a également permis de récupérer une centaine de ballots de haschich, pour un poids total avoisinant les 4.000 kilogrammes. Les personnes arrêtées ont été placées en détention provisoire par les autorités compétentes. Par ailleurs, dans une affaire liée, des agents de la Garde civile ont saisi 820 kg de haschich lors d'un contrôle routier sur l'autoroute A4, à la sortie de la province de Jaén.

Les informations disponibles indiquent que l'attitude nerveuse du conducteur d'un camion a attiré l'attention des forces de l'ordre, qui ont décidé d'effectuer une inspection approfondie du véhicule, d'autant plus qu'il s'agissait d'un engin loué. La fouille a permis de découvrir 21 paquets de haschich dissimulés à l'intérieur, pour un

poids estimé à 820 kilogrammes, une technique fréquemment utilisée dans le trafic de stupéfiants. Le chauffeur, âgé d'une trentaine d'années, a été arrêté, tandis que la marchandise a été saisie et le camion placé en fourrière.

Une enquête judiciaire a été ouverte afin d'éclaircir les circonstances de ces faits et d'en mesurer les éventuelles implications.

Par ailleurs, les autorités espagnoles ont également intercepté un drone sous-marin servant au transport de drogue à travers le détroit de Gibraltar. L'appareil a été récupéré alors qu'il dérivait dans cette zone maritime. Piloté à distance, ce dispositif est capable de transporter jusqu'à 200 kilogrammes de stupéfiants et dispose d'une autonomie de 50 kilomètres, largement suffisante pour franchir les 15 kilomètres séparant l'Espagne du Maroc. Doté de technologies avancées, il peut échapper aux radars, offrant ainsi aux trafiquants un moyen discret et sécurisé pour acheminer la drogue.

KAD

LIGUE ARABE/OIM

SIGNATURE D'UN PLAN D'ACTION CONJOINT POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE DES DONNÉES MIGRATOIRES DANS LA RÉGION

La Ligue des Etats arabes et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont signé lundi un plan d'action conjoint (2026-2028) visant à renforcer la gouvernance des données migratoires dans la région.

Le plan a été signé lors d'une cérémonie organisée au siège du Secrétariat général, par le Secrétaire général adjoint, chef du secteur des affaires économiques de la Ligue arabe, Ali Al-Maliki, et le directeur régional de l'OIM pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Othman Belbeisi.

Dans un communiqué, la Ligue arabe a indiqué que ce plan d'action commun concrétise un partenariat stratégique destiné à renforcer la coopération régionale en matière de données migratoires, en traduisant les priorités régionales communes en actions coordonnées autour de trois axes principaux.

Il s'agit de "renforcer la gouvernance des données migratoires, soutenir les Etats membres pour assurer la coordination, harmoniser et échanger les connaissances, ainsi que développer les capacités et la production de savoir".

A cette occasion, M. Al-Maliki a souligné que la disponibilité de données migratoires fiables, comparables et liées aux politiques, constitue "un élément essentiel pour une gou-

vernance éclairée, la planification économique et la coopération régionale".

Il a affirmé que le renforcement des mécanismes de collecte, de partage et d'utilisation des données migratoires "n'est plus un choix, mais une nécessité pour élaborer des politiques fondées sur des preuves dans les Etats membres arabes", réitérant "l'engagement de la Ligue à soutenir les pays membres dans le développement de leurs systèmes de données migratoires".

De son côté, M. Belbeisi a indiqué que ce partenariat "associe la capacité de coordination et le mandat régional de la Ligue arabe à l'expertise technique mondiale de l'OIM dans le domaine des données migratoires", rappelant qu'"une gestion migratoire de qualité repose avant tout sur la qualité des informations disponibles".

Il a en outre précisé que ce plan d'action "ne doit pas être perçu comme un simple projet technique, mais comme un levier stratégique global favorisant le développement durable, la cohésion sociale, l'adaptation aux défis climatiques et, plus fondamentalement, la protection des droits des migrants à travers toute la région".

RI

TURQUIE

ATTERRISSAGE D'URGENCE DE L'AVION DU PREMIER MINISTRE ESPAGNOL À ANKARA

L'avion qui transportait le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez vers l'Arménie pour assister au sommet de la Communauté politique européenne a dû atterrir à Ankara (Turquie) dimanche soir en raison d'un "imprévu technique", ont annoncé les services du chef du gouvernement espagnol.

"La délégation espagnole passera la nuit à Ankara avant de reprendre demain son voyage vers l'Arménie", a-t-on ajouté de même source.

Pedro Sanchez se rend à Erevan, en Ar-

ménie, pour le 8e Sommet de la Communauté politique européenne (CPE), un forum informel qui réunit deux fois par ans les dirigeants de la quasi-totalité des pays européens, membres ou non de l'UE, à l'exception de la Russie et du Bélarus.

Le Premier ministre canadien Mark Carney a également été invité à ce sommet. Ce sera la première participation d'un pays non européen à une réunion de la CPE.

RI

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE DANS LES CHAMPS

VERS UNE NOUVELLE ÈRE DU CONSEIL AGRICOLE EN AFRIQUE

Face au déficit criant de conseillers agricoles en Afrique, une nouvelle approche émerge pour renforcer l'accompagnement des producteurs. Porté par AGRA et ses partenaires, le modèle Community-Based Advisor 2.0 transforme les conseillers communautaires en véritables relais de confiance, capables de relier les outils numériques aux réalités des exploitations rurales.

Par Yakout Abina

Des responsables du secteur agricole et des experts de la transformation numérique appellent à un changement de paradigme dans les services de conseil rural. Au lieu de garder les anciens modèles gérés uniquement par les gouvernements, ils suggèrent de créer une nouvelle organisation durable, appelée « Human API (Interface de Programmation d'Application) », où les personnes deviennent comme des points de connexion pour partager directement leurs connaissances et leurs expériences.

Cet appel fait suite à un grand séminaire africain en ligne intitulé « CBAs 2.0 : L'ère des API humaines », organisé par AGRA, en partenariat avec Extension Africa (EXAF) et le Service national de vulgarisation agricole et de liaison pour la recherche (NAERLS). La session a mis en lumière un problème majeur des systèmes alimentaires en Afrique concernant le manque de conseillers agricoles. Dans de nombreux cas, un seul agent d'encadrement doit accompagner jusqu'à 10 000 familles d'agriculteurs, ce qui rend impossible un suivi à la fois efficace et personnalisé.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de solutions numériques (comme des applications mobiles ou des services par SMS) essaient d'apporter de l'aide aux agriculteurs. Mais dans la réalité, beaucoup de petits exploitants n'ont pas une bonne maîtrise des outils numériques et souffrent d'une mauvaise connexion Internet, ce qui les rend souvent isolés et sans soutien.

Le modèle CBA 2.0 vise à combler ce déficit en redéfinissant le rôle des conseillers communautaires (Community-Based Advisors, CBAs). Ces derniers deviennent des acteurs de confiance capables de relier les outils de haute techno-



logie à la réalité quotidienne des exploitations. Comme l'a expliqué Abdul Samad Isah, directeur des opérations d'Extension Africa : « Le modèle CBA est né pour résoudre un problème persistant dans le système nigérian. Nous l'abordons sous un angle entrepreneurial : l'agent peut cumuler plusieurs fonctions, en assurant à la fois le lien avec les marchés d'intrants, l'accès à des services financiers et le conseil technique. »

L'initiative a choisi l'État de Kaduna comme terrain de démonstration, en vue d'un déploiement élargi dans la région. En professionnalisant le rôle des conseillers, le consortium transforme la perception de l'extension agricole : d'un service gratuit assuré par l'État, elle devient une activité rentable, portée par le marché et attractive pour les jeunes. Cette approche vise à assurer la durabilité du réseau de conseil rural, indépendamment des cycles de financement des bailleurs.

« Pour que les messages atteignent efficacement les agriculteurs, il est nécessaire de mettre en place un système capable d'identifier des personnes locales aptes à comprendre et à transmettre les connaissances. Nous évoluons vers un écosystème tiré par le marché, où la recherche privée rencontre des ancrages institutionnels solides », a souligné la docteure Esther Ibrahim, responsable de programme à AGRA.

Le docteur Afolabi Samson, de

Premier Tropicana Nigeria Limited, a quant à lui souligné que les CBAs, en agissant comme relais des fournisseurs d'intrants, permettent aux petits producteurs d'accéder à des semences de qualité et à des produits phytosanitaires auparavant réservés aux grandes exploitations. Cela leur permet d'augmenter leur productivité et de mieux développer leurs activités.

La version CBA 2.0 met l'accent sur l'intégration du numérique dans le travail des conseillers agricoles. En leur donnant des tablettes et des outils pour collecter et analyser des données, le projet transforme ces conseillers en véritables « processeurs humains », en mesure de traduire des informations complexes en recommandations simples et pratiques pour les communautés rurales. Le professeur Chris Daudu du NAERLS a pour sa part rappelé : « En équipant les conseillers de tablettes et d'outils numériques, le projet transforme des données complexes en actions pratiques adaptées au terrain. Une technologie sans capacité humaine reste une technologie inutilisée. »

Un exemple parlant est celui de Fatima Ahmed, conseillère communautaire (CBA) à Kaduna. Initialement accueillie avec scepticisme par les agriculteurs hommes, elle a progressivement gagné leur confiance en les aidant à doubler leurs rendements grâce à des conseils techniques adaptés. Fatima raconte : « Aujourd'hui, ce sont eux qui viennent chez moi. Je ne

suis plus seulement leur voisine, je suis devenue leur partenaire d'affaires qui les aide à réussir. »

Environ 40 % des conseillers sont désormais des femmes, ce qui montre qu'avec un bon recrutement et un travail patient de construction de la confiance, il est possible de changer les normes sociales dans le secteur agricole.

Le séminaire en ligne s'inscrit dans le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA/CAADP) et dans la Stratégie nigériane d'agriculture numérique. Il met en avant les CBAs comme un véritable réseau d'infrastructures humaines au service des territoires ruraux. Désormais, AGRA et ses partenaires demandent que ce modèle soit intégré officiellement dans les réformes des services de conseil agricole, à l'échelle du continent africain.

« Les consortiums agissent comme de véritables multiplicateurs de force », ont conclu les panelistes, en soulignant que l'alignement entre AGRA, le NAERLS, les institutions financières et les pouvoirs publics a considérablement amplifié l'impact de l'initiative. L'objectif est désormais de susciter l'engagement politique et financier indispensable pour transformer cette preuve de concept en une réalité à l'échelle continentale.

Y.A

GÉOGRAPHIE ET NUMÉRISATION

UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR LA GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Par Salim Nait Ouguelmim

La wilaya de Tiaret s'apprête à mettre en service, dès ce mardi, une plateforme géographique consacrée au domaine de la culture et des arts, intégrée au portail national du secteur, a-t-on appris lundi auprès des responsables en charge de ce projet digital.

Intervenant en marge d'une session de formation dédiée au programme numérique, la représentante de la Direction des études prospectives, de la documentation et de l'informatique au ministère, Samiha Bayaï Rassou, a indiqué que cet outil sera officiellement déployé au bénéfice des professionnels du secteur, mais aussi du grand public.

Déjà opérationnelle dans 16 wilayas, cette plateforme regroupe 56 applications numériques totalisant 275 comptes. Elle offre aux acteurs du secteur, ainsi qu'à leurs partenaires

tels que les collectivités locales et les départements de l'enseignement supérieur, du tourisme et de l'environnement, un espace de travail partagé favorisant l'actualisation et l'échange de données relatives aux différents champs culturels et archéologiques, chacun intervenant selon ses prérogatives, a-t-elle expliqué.

Le portail propose également une application destinée au grand public, mettant à disposition des informations sur le secteur dans les wilayas concernées, notamment la présentation des sites archéologiques classés à l'échelle nationale et internationale, des parcs nationaux, ainsi que la possibilité de réaliser des visites virtuelles de musées et d'équipements culturels.

Pour sa part, la directrice de la Culture et des Arts de la wilaya de Tiaret, Mama Bachir, a souligné que cette démarche s'inscrit dans la dynamique de numérisation engagée par le

secteur, précisant que Tiaret figure parmi les wilayas pilotes en la matière. Elle a ajouté que cette orientation permet de mieux valoriser les activités culturelles et touristiques grâce à des outils numériques performants dédiés à l'inventaire et à la gestion des données culturelles, notamment celles relatives aux sites archéologiques, aux événements culturels, aux associations et aux acteurs locaux.

La session de formation, ayant réuni des cadres du secteur de la culture ainsi que des représentants des communes, des secteurs du tourisme et de l'environnement, en plus de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, a été ponctuée par des exposés techniques portant sur la carte archéologique de la wilaya de Tiaret, l'inventaire et la gestion des sites classés, ainsi que sur l'utilisation des systèmes d'information géographique dans la gestion du patrimoine culturel.

S.N.O

POLLUTION

LE MÉTHANE, UNE MENACE PRESQUE MÉCONNUE

Malgré les alertes répétées de la communauté scientifique, les rejets de méthane issus de l'industrie fossile stagnent à des seuils alarmants. Le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) révèle une absence de baisse significative, soulignant l'impact dévastateur de ce gaz sur le réchauffement global, la santé publique et la sécurité alimentaire.

Par Chaimaa Sadou

L'heure n'est plus à la simple observation, mais à l'action immédiate. Selon les données récentes publiées par les experts de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le secteur des énergies fossiles continue de rejeter des quantités massives de méthane dans notre atmosphère. En 2025, les activités humaines liées au pétrole, au charbon et au gaz ont généré environ 124 millions de tonnes de ce gaz, un chiffre en légère progression par rapport à l'année précédente. Ce constat est d'autant plus inquiétant que le méthane possède un pouvoir de réchauffement bien supérieur à celui du dioxyde de carbone (CO₂) sur une courte période : plus de 80 fois celui du CO₂ sur vingt ans. C'est une véritable bombe climatique à retardement.

Le secteur de l'énergie est aujourd'hui responsable de plus d'un tiers des émissions mondiales de méthane liées à l'homme. Ce gaz, principal composant du gaz naturel, s'échappe de manière invisible lors de l'extraction, du transport et de la distribution des combustibles. L'AIE souligne qu'il n'y a pour l'instant aucun signe de déclin, alors même que des technologies existent pour capturer ces fuites. Ironiquement, la récupération de ce méthane perdu permettrait de fournir du gaz supplémentaire sur un marché mondial souvent tendu par les crises énergétiques, transformant une nuisance environnementale en une ressource utile et souveraine.

Au-delà de son impact thermique, le méthane représente une menace sérieuse pour la santé humaine. Bien qu'il soit inodore et invisible, son rôle dans la formation de l'ozone troposphérique, un polluant atmosphérique majeur, est indéniable. Respirer cet air pollué aggrave



les maladies respiratoires comme l'asthme, réduit la fonction pulmonaire et augmente les risques d'accidents cardiovasculaires. Pour le travailleur au grand air comme pour le cadre en ville, la qualité de l'air est un enjeu vital qui impacte directement la productivité et le bien-être général. Les effets du méthane ne se limitent pas aux statistiques : ils se traduisent par des vies fragilisées, des récoltes menacées et des économies déstabilisées.

LES RENDEMENTS AGRICOLES TRÈS AFFECTÉS

L'agriculture n'est pas épargnée par ce fléau. La présence excessive de méthane et la pollution à l'ozone qu'il génère nuisent gravement aux rendements agricoles. Les cultures essentielles, telles que le blé, le riz et le maïs, voient leur croissance ralentie et leur qualité nutritionnelle s'appauvrir. Dans un monde où la sécurité alimentaire est précaire, ces pertes agricoles constituent un danger majeur pour la stabilité des prix et la disponibilité de la nourriture sur nos marchés.

Pourtant, les solutions existent et sont à la portée des industriels comme des décideurs publics. L'AIE est formelle : environ 75 % des

émissions actuelles de méthane issues du secteur fossile pourraient être évitées grâce à des technologies déjà disponibles sur le marché. Il s'agit notamment de remplacer les vannes défectueuses, d'installer des systèmes de récupération sur les torchères et de détecter les fuites par des capteurs ou des satellites. Le coût de ces équipements est souvent négligeable par rapport à la valeur du gaz ainsi économisé. Certains pays producteurs, comme les États-Unis avec leur règle sur le méthane, ou l'Union européenne avec son règlement « Fit for 55 », commencent à agir. Mais l'effort reste insuffisant à l'échelle mondiale, surtout dans les pays où la réglementation est laxiste. L'inaction devient, dès lors, une faute économique.

Cette fragilité des écosystèmes et des récoltes n'est pas qu'une question de chiffres ; elle touche au cœur de notre capital humain : l'éducation. Il est d'ailleurs crucial de faire le lien entre l'environnement et notre propre santé dès le plus jeune âge. Pour bien assimiler les cours et se développer sereinement, les écoliers ont besoin d'une alimentation riche et équilibrée. Or, si les dérèglements climatiques et la pollution appauvrissent les sols et les ré-

coltes, c'est toute la chaîne alimentaire qui en pâtit. Une nutrition de qualité pour les enfants n'est pas seulement une question de repas, c'est le fondement de leur capacité cognitive. Un enfant bien nourri est un enfant qui apprend mieux. Garantir cette nutrition passe par la protection de notre climat et de nos terres contre les effets corrosifs des gaz à effet de serre.

La réduction des émissions de méthane offre cependant un espoir concret. Comme ce gaz reste moins longtemps dans l'atmosphère que le CO₂, agir aujourd'hui sur les fuites de gazoducs et les mines de charbon permettrait d'obtenir des résultats visibles sur la température mondiale en quelques années seulement. C'est un levier d'action rapide et efficace pour freiner la surchauffe de la planète.

La lutte contre les fuites de méthane est une nécessité absolue qui dépasse les simples statistiques industrielles. C'est un combat pour la pureté de notre air, la préservation de nos cultures et la santé des générations futures. La transition vers des pratiques énergétiques plus propres est l'unique chemin pour garantir un avenir stable à nos enfants.

C.S

FOYER DE HANTAVIRUS À BORD D'UN NAVIRE DE CROISIÈRE L'OMS MOBILISÉE POUR COMPRENDRE L'ORIGINE DE L'INFECTION

Par Hamida Indja

L'OMS a signalé un foyer de hantavirus à bord du navire de croisière MV Hondius, en route vers le Cap-Vert. Cette maladie pulmonaire rare a déjà causé la mort de trois passagers et fait plusieurs cas graves. Des experts cherchent actuellement à comprendre comment le virus est apparu à bord afin de protéger les autres voyageurs et d'endiguer l'infection.

L'Organisation mondiale de la santé a annoncé, dimanche, la détection d'un possible foyer d'infection à hantavirus, une maladie provoquant de graves troubles respiratoires, sur un navire de croisière dans l'Atlantique, ayant entraîné la mort de trois personnes. Cette situation concerne le bateau MV Hondius, qui reliait Ushuaïa, en Argentine, au Cap-Vert.

À ce moment-là, le navire se trouvait près du port de Praia, capitale du Cap-Vert. Selon les informations relayées par les médias, un cas de hantavirus a été confirmé par des analyses en laboratoire, tandis que cinq autres cas restent en-

core considérés comme suspects.

Parmi les six personnes touchées, trois sont décédées. Une autre se trouve actuellement dans un état grave et reçoit des soins intensifs en Afrique du Sud. D'après Foster Mohale, porte-parole du ministère sud-africain de la Santé, l'un des cas concerne un citoyen britannique de 69 ans, hospitalisé à Johannesburg.

L'OMS a expliqué que le hantavirus est une maladie rare, mais dangereuse. Elle peut provoquer de graves complications respiratoires et nécessite une prise en charge médicale rapide. Les patients doivent être suivis de près afin d'éviter toute aggravation de leur état de santé.

Face à cette situation, l'organisation a lancé des investigations approfondies. Ces enquêtes incluent des analyses de laboratoire ainsi que des études épidémiologiques visant à déterminer l'origine du virus et les modalités de sa transmission. L'OMS a également indiqué que des équipes médicales assurent la prise en charge des passagers et des membres de l'équipage.

Les hantavirus se transmettent à l'être humain par des rongeurs sauvages infectés, tels que les

souris ou les rats. Ces animaux propagent le virus à travers leur salive, leur urine et leurs excréments. Une personne peut être contaminée en cas de morsure, de contact avec ces rongeurs ou leurs déjections, ou encore en inhalant de la poussière contaminée.

Il existe plusieurs types de hantavirus, qui varient selon les régions du monde et les symptômes qu'ils provoquent. Selon l'Office fédéral de la santé publique suisse, un seul type de virus, très rare, peut se transmettre d'une personne à une autre.

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a indiqué sur les réseaux sociaux que l'organisation travaille à évacuer deux passagers présentant des symptômes. Elle procède également à une évaluation complète des risques et apporte son soutien aux personnes concernées à bord. Il a souligné qu'une intervention rapide et bien coordonnée est essentielle pour réduire les risques et protéger la santé publique.

H.I

POUR UN AÏD SANS RISQUES

EL BAYADH MOBILISE SES SERVICES VÉTÉRINAIRES

Des mesures proactives ont été prises par la direction des services agricoles de la wilaya d'El Bayadh afin de garantir aux citoyens des animaux de sacrifice sains, évitant ainsi tout problème de santé durant l'Aïd El-Adha.

Par Ikram Haou

À l'approche de l'Aïd El-Adha, la wilaya d'El Bayadh se prépare avec une surveillance vétérinaire accrue, où la direction des services agricoles de la même wilaya a déclaré avoir intensifié ses campagnes de contrôle dans les différents marchés hebdomadaires de bétail.

Les inspections vétérinaires et les missions de contrôle quotidiennes réalisées au niveau de cette wilaya, avec le renforcement des sorties de terrain à travers les différents marchés hebdomadaires de bétail, visent à garantir le déroulement de l'Aïd El-Adha dans de bonnes conditions, sans aucun problème sanitaire lié à ces bétails.

Dans ce cadre, des équipes vétérinaires ont été mobilisées 24h/24 pour veiller à la surveillance de l'état sanitaire et de la salubrité des animaux destinés à la vente, ainsi que pour délivrer les autorisations de déplacement et de transport des têtes de bétail hors de la wilaya, a-t-on souligné.

Il faut noter que la wilaya d'El Bayadh compte huit marchés importants de bétail, notamment : El Bayadh, Bougtob, El Abiodh Sidi Cheikh, Chellala, Brézina, El Ghas-soul, Rogassa, Boualem (Kef Lahmar), dont ceux d'El Bayadh, Bougtob et Cheguig sont considérés parmi les plus grands marchés de bétail à l'échelle nationale. Ces espaces commerciaux sont considérés comme des points de vente majeurs de bétail, qui attirent de nombreux éleveurs, commerçants et acheteurs de plusieurs wilayas du pays, auxquels s'ajoute une affluence croissante durant chaque période de l'Aïd El-Adha.

En parallèle, trois abattoirs ont été mobilisés dans la wilaya pour assurer



les préparatifs des sacrifices, notamment le complexe régional des viandes rouges de Bougtob et les abattoirs communaux d'El Bayadh et d'El Abiodh Sidi Cheikh, où des vétérinaires seront présents afin d'assurer le contrôle sanitaire des animaux destinés au sacrifice. Tout en ajoutant qu'ils ont fixé des points de vente de proximité quotidiens pour l'exposition et la commercialisation du bétail à travers les communes d'El Bayadh. D'autre part, les autorités locales ont effectué, en fin de semaine dernière, une visite d'inspection au niveau du complexe régional des viandes rouges de Bougtob pour évaluer les préparatifs liés à l'accueil des moutons importés destinés à l'Aïd, leur distribution étant ensuite assurée vers les points définis à travers les daïras, dans le cadre des préparatifs en cours pour cette fête.

Il faut rappeler que la wilaya d'El Bayadh a connu, durant ces dernières

années, comme l'année passée, la fermeture de quelques marchés en raison de risques sanitaires (fièvre aphteuse ou dermatose nodulaire), comme rapporté en janvier 2025 et juillet 2024. Pour mieux expliquer, la fièvre aphteuse est une maladie virale grave du bétail, hautement contagieuse, qui entraîne des répercussions économiques significatives. La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale émergente qui touche exclusivement les bovins, ainsi que d'autres maladies infectieuses et parasitaires qui peuvent être dangereuses telles que la maladie hémorragique épizootique (MHE), la brucellose (Brucella abortus), la tuberculose bovine, la BVD (diarrhée virale bovine) et l'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine), la peste des petits ruminants (PPR), la fièvre catarrhale ovine (FCO) (langue bleue), la clavelée et la variole caprine, la brucellose (B. melitensis), la

fièvre Q, le charbon bactérien (sang de rate), les maladies parasitaires, ainsi que d'autres. Pour les Algériens, le sacrifice de l'Aïd El-Adha peut représenter une source de bonheur et de joie, mais il peut aussi devenir une source de nombreuses maladies en raison de la consommation de viande potentiellement infectée si les précautions nécessaires ne sont pas prises, notamment à travers les zoonoses, des maladies infectieuses transmissibles de l'animal à l'humain. Ces risques peuvent se manifester par des infections directes (contact, manipulation) ou indirectes (consommation de produits contaminés), parmi lesquelles les principales zoonoses bovines transmises par la consommation de viande ou de produits laitiers : salmonellose et campylobactériose, causant des symptômes de gastro-entérite aiguë, notamment diarrhée, douleurs abdominales, fièvre et frissons, nausées et vomissements, maux de tête et fatigue.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire profite de cette occasion de l'Aïd El-Adha pour proposer un guide aux citoyens concernant certaines mesures préventives à prendre lors de l'achat et de la préparation du sacrifice de l'Aïd, de l'abattage de l'animal sacrificiel, de la protection de l'environnement et de la consommation de l'animal sacrificiel. Concernant le guide de l'achat et de la préparation du sacrifice de l'Aïd, il est nécessaire de se procurer l'animal sacrificiel auprès d'un vendeur réputé et dans un lieu désigné à cet effet, de s'assurer qu'il est en bonne santé (ne présentant aucun symptôme tel que toux, diarrhée, ballonnements inhabituels, etc.), actif et énergique. Il convient de le placer dans un endroit sûr et ombragé, à l'abri des courants d'air, de lui fournir une alimentation appropriée (paille, luzerne sèche) et de l'eau propre jusqu'aux 12 dernières heures avant l'abattage (il est préférable de ne fournir que de l'eau afin que les intestins ne soient pas pleins au moment de l'abattage et ainsi éviter que des germes ne passent à la viande), a-t-on souligné sur leur site officiel, <https://nssa.el-mouradia.dz/aid-adha>. I.H

L'ENVIRONNEMENT EN MILIEU PROFESSIONNEL UN LEVIER POUR LA QUALITÉ DU SERVICE ET LA PRODUCTIVITÉ

L'amélioration de l'environnement professionnel et la prise en charge des risques psychosociaux constituent des conditions sine qua non pour garantir la qualité du service et la productivité économique, ont affirmé, lundi à Tizi Ouzou, des experts et praticiens lors d'une journée d'étude sur la santé au travail.

Intervenant à cette rencontre placée sous le thème "Agiissons pour un environnement de travail psychosocial sain" organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, la cheffe du service de Médecine du travail du CHU Nedir Mohamed, Pr. Amal Arib-Mezdad, a souligné le lien entre le bien-être du travailleur et la performance de l'institution.

Un travailleur en situation de mal-être moral ou physique ne peut pas être productif. Les erreurs générées par le stress ou l'épuisement impactent directement la qualité du service et représentent un coût économique majeur pour l'entreprise, en plus de l'absentéisme qui impacte aussi la productivité, a-t-elle noté.

Dr. Souhila Seklaoui, qui a abordé le "stress chronique en milieu professionnel", a observé que ce mal peut conduire à un Burn-out et à d'autres troubles mentaux. Le stress chronique, a-t-elle ajouté, impacte aussi la productivité en entraînant des erreurs fréquentes, une baisse du rendement et de la qualité du travail, entre-autres.

Concernant la santé mentale des travailleurs, les statistiques présentées par Pr. Arib, obtenues auprès de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de Tizi-Ouzou et couvrant ces 10 dernières années, font état que sur 13 cas ayant présenté des problèmes

de santé mentale, 11 ont présenté un Burn-out, un de troubles anxieux et un une dépression.

Sur un autre volet, le Pr. Djamilia Kadi, qui a abordé les troubles musculosquelettiques en milieu professionnel, a insisté sur la nécessité de normaliser les structures. Les risques ne sont pas seulement psychologiques, mais aussi biomécaniques, entraînant des pathologies fréquentes comme le syndrome du canal carpien, l'épicondylite, les tendinopathies, les lombalgies et les cervicalgies liées aux mauvaises postures, a-t-elle dit.

A ce titre, le Pr Kadi a insisté sur l'ergonomie de correction, rappelant qu'un environnement matériel adapté prévient l'usure professionnelle et booste le rendement quotidien.

Pour remédier à cela, les intervenants préconisent une prévention primaire agissant sur l'environnement de travail par, entre autres, la reconnaissance des efforts et la valorisation du travailleur, ainsi qu'une prévention secondaire basée sur le dépistage des signaux précoces, comme l'irritabilité ou les troubles du sommeil.

Pour les experts, investir dans un environnement de travail psychosocial sain n'est plus une option sociale, mais une nécessité stratégique pour garantir la qualité du service offert et la performance économique.

A noter que cette journée, a été organisée conjointement par la faculté de médecine de l'université Mouloud Mammeri et le service de médecine du travail du CHU Nedir Mohamed. R.S

HADJ 2026 TOUTES LES CONDITIONS RÉUNIES POUR NOS PÈLERINS

Toutes les conditions ont été réunies pour accueillir les premiers groupes de pèlerins algériens à l'aéroport de Djeddah, à partir de ce lundi, a assuré le chef du Centre de La Mecque de la mission algérienne du Hadj, Youcef Baroud.

Lors d'une rencontre avec les chefs de délégations et des bureaux de services de terrain du Centre de la mission à La Mecque, M. Baroud a précisé que "tous les indicateurs du travail intensif mené sur le terrain par les membres de la mission confirment que tout est fin prêt pour accueillir les pèlerins algériens qui arriveront progressivement à partir de cet après-midi".

Un total de 68 vols de pèlerins devront atterrir à l'aéroport de Djeddah et 73 autres à Médine, le dernier vol étant programmé pour le 21 mai.

Dans ce cadre, M. Baroud a pris connaissance de rapports relatifs aux différentes mesures et dispositions prises dans les domaines de la restauration, des services de santé et des affaires consulaires, en prévision de l'arrivée du premier groupe de pèlerins algériens à La Mecque.

Il a également fait savoir que 53 hôtels ont été mobilisés, dont 21 destinés à l'hébergement des pèlerins relevant de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), le reste étant réservé aux pèlerins voyageant par le biais des agences de tourisme.

R.S

NATATION/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE/ORAN-2026

PARTICIPATION DE PLUS DE 450 NAGEURS DE 40 PAYS, RECORD HISTORIQUE

Le président de la Confédération africaine de natation "Africa Aquatics", Mohamed Diop, a salué lundi à Oran les conditions d'organisation de la 17e édition du Championnat d'Afrique de natation, qui s'ouvre ce mardi, qualifiant cette édition de "record majeur jamais atteint" de participation, avec plus de 450 nageurs représentant plus de 40 pays.

Lors d'une conférence de presse tenue au complexe Miloud Hadeff, site d'accueil de la compétition, le responsable africain a souligné le caractère inédit de cette participation dans l'histoire du championnat continental.

"Nous n'avons jamais enregistré un tel niveau de participation dans aucune compétition africaine", a-t-il déclaré, mettant en avant la qualité de l'accueil réservé par l'Algérie et les autorités locales, et exprimant sa satisfaction quant au niveau d'organisation.

"C'est un réel plaisir pour Africa Aquatics d'être ici à Oran. En 2018, l'Algérie avait déjà accueilli le Championnat d'Afrique et nous pensions alors avoir atteint un très haut niveau. Aujourd'hui, nous avons dépassé toutes nos attentes grâce au soutien de l'ensemble des institutions. Nous remercions les autorités algériennes", a déclaré le président de la Confédération africaine de natation.

Et de saluer à cette occasion les infrastructures "de niveau mondial" mis au service de la natation africaine.

Le responsable a rappelé que la ville d'Oran accueillera simultanément quatre compétitions : juniors, seniors, masters,



ainsi qu'une nouvelle épreuve interzones, précisant que ce championnat constitue une étape qualificative pour les prochains championnats du monde, toutes les performances réalisées étant homologuées.

De son côté, le président de la Fédération algérienne des sports nautiques, Nacereddine Zahafi, a assuré que l'Algérie est prête pour accueillir cet événement continental, prévu du 5 au 10 mai en cours au centre nautique du complexe olympique Miloud Hadeff.

"Pour la première fois dans l'histoire de la natation africaine, quatre compétitions continentales seront organisées simultanément : juniors, seniors, masters et interzones. Tout a été mis en place grâce aux efforts conjoints des cadres de la fédération et des différents intervenants", a-t-il assuré.

Cette 17e édition du Championnat d'Afrique de natation devait initialement se tenir au Ghana, avant que le pays ne se désiste à quelques semaines seulement du coup d'envoi de la compétition. Cette décision a conduit l'instance continentale à se tourner vers l'Algérie pour assurer l'organisation de l'événement dans des délais particulièrement contraints.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT DU QATAR

BOUNEDJAH NOMINÉ POUR LE TITRE DU MEILLEUR JOUEUR DE LA SAISON

L'attaquant international algérien d'Al-Shamal, Baghdad Bounedjah, est nommé pour le titre du meilleur joueur de la saison 2025-2026 du championnat qatari de football, dont la liste a été dévoilée ce lundi par Qatar Stars League (QSL).

Le buteur d'Al-Shamal SC fait partie d'un trio composée du Qatar Akram Afif (Al-Sadd SC) et du Brésilien Roger Guedes, sociétaire d'Al-Rayyan SC, précise la même source.

Bounedjah (34 ans) s'est distingué au cours de l'exercice écoulé par des performances solides, pon-

tuées de 12 réalisations, dont 9 en championnat et 4 passes décisives en 24 rencontres disputées toutes compétitions confondues. Son équipe a terminé la saison à la deuxième place du classement de la QSL.

Absent du dernier regroupement de l'équipe nationale en mars dernier en Italie, Bounedjah pourrait effectuer son retour prochainement sous le maillot national en vue de la Coupe du monde de la 2026 prévue du 11 juin au 19 juillet aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

R.S

FOOT/ALGÉRIE

LANCEMENT DE LA FORMATION FÉDÉRALE DES ENTRAÎNEURS DE FUTSAL

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a lancé une nouvelle session de formation fédérale dédiée aux entraîneurs de futsal pour l'exercice 2026, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Le programme du stage s'articule autour de deux modules : le premier module aura lieu du 10 au 14 mai au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipaza). Le deuxième module se déroulera du 14 au 18 juin au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipaza) ou au Centre technique régional de Tlemcen, souligne la FAF.

Les 25 candidats concernés par cette session sont invités à s'acquitter des frais de participation, fixés à 40.000, à verser sur le compte de la Fédération algérienne de Football.

L'Algérie compte quelque 70 clubs de Futsal, qui évoluent dans les trois divisions, dont 42 en Nationale 1, répartis sur sept groupes (Centre-est, Centre-ouest, Sud-est, Sud, Est, Centre et Ouest), rappelle-t-on.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 18E JOURNÉE)

LE CRB DOMINE L'USMK (3-1) ET SE RELANCE APRÈS LA DÉSILLUSION EN COUPE

Battu jeudi en finale de la Coupe d'Algérie, le CR Beouizdad a retrouvé le chemin de la victoire, en s'imposant face à l'USM Khenchela 3-1 (mi-temps : 2-1), lundi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, pour le compte de la mise à jour de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis de football. Devant des gradins quasiment vides, le Chabab a ouvert le score grâce à Meziane (24e), avant que le capitaine Benguit ne fasse le break, dix minutes plus tard sur penalty (34'). Loin de se décourager, les "Siskaoua" sont parvenus à réduire le score peu avant la pause grâce au Camerounais Etouga (42'). Après la pause, le club de Laâquiba s'est définitivement mis à l'abri en marquant le troisième but par Boukhanoucha (49'). Les Khenchelis se sont procurés des occasions mais le portier beouizdadi, Chaâl, s'est interposé à plusieurs reprises. A la faveur de ce suc-

cès, le Chabab s'empare de la sixième place avec 41 points, et revient à quatre longueurs du podium, alors que l'USMK, de l'entraîneur Bilal Dziri, stagne à la 9e position avec 34 unités. Le CRB, qui a perdu deux objectifs en l'espace de quelques jours : la Coupe de la Confédération et la Coupe d'Algérie, espère sauver sa saison par une place qualificative à une compétition continentale.

L'autre rencontre de mise à jour de la 18e journée entre l'USM Alger et le Paradou AC, qui devait se jouer ce lundi, a été reportée à une date ultérieure pour permettre aux "Rouge et Noir" de préparer la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine contre la formation égyptienne du Zamalek, programmée samedi prochain au stade 5-Juillet (20h00).

R.S

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : STIF DAIRA : BENI OURTILANE COMMUNE : AIN LEGRADJ NIF : 092519139177703

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE d'appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales N° 01 /2026

Conformément aux dispositions de l'article n°65 alinéa. 02 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Président de l'assemblée populaire communale d'Ain Legradj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N° 01/2026, paru dans le quotidien (المساء) en langue arabe en date du 19/03/2026 et dans le quotidien (entre nous) en langue française en date du 19/03/2026 et lié aux opérations.

réalisation de deux lots en hydraulique

- LOT N°01: raccordement des villages beni haffed , beni achache, menades , laazib en eau potable à partir du réservoir 9000 m3 barrage tichi haf (2^{ème} tranche).
- LOT N°02: Extension de réseau d'assainissement sanitaire à travers les villages de la commune (Beni brahim , Ghoula, Beni hafed , Cherfa , Beni achache).

Après avoir analysé et évalué les offres techniques et financières à la date du 22/04/2026 , le marché est attribué provisoirement pour les entreprises suivantes:

N°	N° D'LOT	Opération	soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	Montant de l'offre PROPOSEE en TTC (DA)	Montant de l'offre après la correction en TTC (DA)	Déai d'exécution	Note obtenue	observation
01	lot N°:01	raccordement des villages beni haffed , beni achache, menades , laazib en eau potable à partir du réservoir 9000 m3 barrage tichi haf (2 ^{ème} tranche).	ABLAOUI RIYAD ENTERPRISE DE GRANDS TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUE.	182341400402133	€ 7 033 495.00 DA	€ 7 544 005.00 DA	(90) Quatre vingt dix jours	51.00/80 POINT	Le moins disant parmi les offres pré-qualifier techniquement
	lot N°:02	Extension de réseau d'assainissement sanitaire à travers les villages de la commune (Beni brahim , Ghoula, Beni hafed , Cherfa , Beni achache).	KELAI DJAARAR ENTERPRISE DE GRANDS TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUE	184194200326121	€ 5 598 664.40 DA	€ 5 598 664.40 DA	(90) Quatre vingt dix jours	34.33/60 POINT	Le moins disant parmi les offres pré-qualifier techniquement

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres doivent contacter le bureau des marchés publics de la commune Dans les trois (03) jours à compter de la date de la présente annonce Conformément aux dispositions de l'article n°65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics , Conformément aux dispositions 56 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics et Conformément aux dispositions de l'article n°82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la présente annonce.

ENTRE NOUS ANEP 2616015988 du 05/05/2026

DE L'UTILITÉ DE LA NUMÉRISATION POUR VALORISER NOTRE PATRIMOINE CULTUREL À L'ÉCHELLE MONDIALE

Dans le cadre de la promotion du patrimoine culturel national, la wilaya d'El Bayadh s'emploie à valoriser et à renforcer cet héritage en adoptant des stratégies axées sur la création d'une véritable dimension culturelle, notamment grâce à l'intégration de la numérisation comme levier essentiel de sa préservation.

Par Ikram Haou

La bibliothèque principale de lecture publique « Chahid Reg El Hadj » de la wilaya d'El Bayadh a organisé, dimanche dernier, à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine, un colloque placé sous le thème « La numérisation du patrimoine culturel : vers une stratégie intelligente de protection et de documentation ».

À cette occasion, M. Abdelkrim Ammari, enseignant spécialiste du patrimoine, a présenté une communication dans laquelle il a insisté sur l'importance de la numérisation du patrimoine culturel afin d'assurer sa



protection et sa documentation, conformément aux normes technologiques les plus récentes, a-t-il souligné.

De plus, la directrice de la biblio-

thèque, Mme Djelouli Oum El Kheir, a également fait une intervention sur le même thème.

Il convient de rappeler que ce colloque culturel a connu la participation

de plusieurs acteurs du domaine culturel et patrimonial, notamment des représentants du parc culturel de l'Atlas saharien (antenne d'El Bayadh), ainsi que de la Chambre de l'artisanat et des métiers.

Par ailleurs, le colloque d'El Bayadh a été marqué par l'organisation de plusieurs expositions culturelles, dont une exposition de produits artisanaux typiques de cette wilaya, comprenant des vêtements traditionnels, des objets en alfa ainsi que des mets traditionnels, en coordination avec la Chambre de l'artisanat et des métiers et plusieurs artisans. Une exposition biographique des sites archéologiques de la wilaya a également été présentée en collaboration avec l'Office national du parc culturel de l'Atlas saharien (antenne d'El Bayadh).

La mise en œuvre de stratégies de numérisation comporte de nombreuses dimensions, dont la plus importante consiste sans doute à affirmer cet héritage et à en élargir la portée, non seulement au niveau national, mais aussi à l'échelle mondiale. I.H

15^e FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE DUO ALLEMAND ET ENSEMBLE TCHÈQUE POUR LE QUATRIÈME SOIR DU FESTIVAL

Le 15^e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) a accueilli, dimanche soir à Alger, la mezzo-soprano Ulrike Mayer et le pianiste Peter Kreutz, de la République fédérale d'Allemagne et l'Ensemble "Philharmonie de Bohême du Sud", représentant la République tchèque, invité d'honneur de cette édition, devant un public nombreux.

La scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a accueilli pour le quatrième soir du 15^e FCIMS, deux prestations de haute qualité, qui ont rappelé au nombreux public présent, le génie créatif des grands compositeurs de musique symphonique, à travers notamment, de célèbres pièces du XIX^e et XX siècles, rendues par des artistes virtuoses, de la voix et de l'instrument.

Durant près de deux heures de temps, la soirée s'est déroulée en présence du Commissaire du 15^e FCIMS, M. Abdelkader Bouazzara, des ambassadeurs de, la République fédérale d'Allemagne M. Georg Felsheim, la République Tchèque M. Jan Czerny et la Délégation de l'Union

européenne en Algérie M. Diego Mellado Pascua, ainsi que de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger.

Chaleureusement accueillis sur la scène de l'Opéra d'Alger, la mezzo-soprano Ulrike Mayer et le pianiste Peter Kreutz, ont rendu une grande prestation, à la hauteur du "sentiment de bonheur" qu'ils ont éprouvé à l'idée de "se produire à Alger", après la prestation réussie qu'ils venaient de livrer la veille à Constantine.

Sous un éclairage feutré, la cantatrice allemande a interprété, avec une voix suave à la tessiture large, une dizaine de pièces, parmi lesquelles, "Widmung" de Robert Schumann, "Der Zauberer" de Wolfgang Amadeus Mozart et "Die Lorelei" de Franz Liszt.

Prenant le relais dans une ambiance de grands soirs, l'Ensemble "Philharmonie de Bohême du Sud" de la République tchèque et sa quarantaine d'instrumentistes dirigés par le maestro Jan Talich a notamment restitué à l'assistance une prestation de haute facture, également conduite par la voix

cristalline de la mezzo soprano, Marie Kopecká Verhoeven.

Dans "la joie et le plaisir de se produire à Alger", l'Ensemble tchèque a notamment rendu les pièces, "Hungarian dances" (5,6 et 11) de Johannes Brahms, "L'Italiana in Algéri" de Gioachino Rossini et "Gipsy Songs" et "Czech Suite" d'Antonin Dvorak.

Dans des atmosphères empreintes de solennité, le public, qui s'est volontiers laissé embarquer dans cette randonnée onirique, a savouré tous les moments de cette soirée prolifique dans la délectation, applaudissant longtemps les prestataires qui ont reçu, à l'issue de leurs spectacles le trophée honorifique du festival.

Le 15^e Festival culturel international de musique symphonique, se poursuit jusqu'au 7 mai prochain à l'Opéra d'Alger, avec la participation des orchestres et ensembles de 21 pays dont ceux de la République de Pologne et celle de Corée, programmés pour animer la soirée d'hier lundi.

R.C

L'AUTRICHE, L'ITALIE ET L'EGYPTE À L'HONNEUR

La scène du 15^e Festival international de musique symphonique a accueilli samedi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, trois ensembles d'Autriche, d'Italie et d'Egypte, qui ont livré des prestations de haute qualité devant un public nombreux.

En présence du corps diplomatique accrédité en Algérie, la troisième soirée de ce festival, dédiée à la musique symphonique, a vu se succéder sur scène le trio autrichien "Accio piano", l'orchestre de chambre italien "Ferruccio Busoni" et l'Orchestre symphonique du Caire (Egypte).

Applaudi par un public enchanté, le trio autrichien, composé de Christina Scheicher (piano), Clemens Böck (violon) et Anne Sophie Keckeis (violoncelle), a rendu plusieurs pièces, notamment de Franz Schubert (1797-1828), illustre compositeur autrichien, revisité à travers sa célèbre composition "Mouvement de sonate", Mel Bonis (1858-1937) avec "Soir et Matin" et Jozef Haydn, autre compositeur autrichien du XVIII^e siècle.

Arrangé par Lotfi Saïdi et brillamment rendu par le trio autrichien, "Ya rayeh", célèbre chanson sur l'exil du regretté interprète algérien du chaâbi, Dahmane El Harrachi (1926- 1980), aura été un des moments forts de cette soirée.

Prenant le relais, l'Orchestre de chambre italien "Ferruccio Busoni" a revisité de

grands compositeurs du XX^e siècle, souvent associés à la musique de films ou au tango, notamment l'Italien Ennio Morricone (1928-2020), auteur de la bande originale du film "La Bataille d'Alger", réalisé par son compatriote Gillo Pontecorvo.

Sous la direction du chef d'orchestre, Massimo Belli, la formation a également rendu d'autres pièces d'illustres compositeurs, notamment l'Argentin Astor Piazzolla (1921-1992) et les italiens Giuseppe Verdi (1813-1901), Nino Rota (1911-1979) et Luis Bacalov (1933-2017).

La dernière partie de cette soirée de musique universelle a été animée par l'Orchestre symphonique du Caire, qui a revisité des œuvres célèbres de compositeurs notamment Mozart et Edvard Grieg.

Sous la direction du chef d'orchestre Ahmed Essaedi, la prestation de l'orchestre égyptien a été rehaussée par une performance soliste, faisant ressortir des arrangements aux airs mélodieux orientaux.

Le 15^e Festival culturel international de musique symphonique, se poursuit jusqu'au 7 mai prochain à l'Opéra d'Alger, avec la participation des orchestres et ensembles de 21 pays dont la République tchèque en invitée d'honneur.

R.C

SANTÉ PUBLIQUE

OUVERTURE D'UN SERVICE D'HÉMODIALYSE À L'EPSP DE CHELLALET-EL-ADHAOURA

L'Établissement public de santé de proximité (EPSP) de Chellalet-El-Adhaoura, au sud-est de Médéa, a été doté d'un service d'hémodialyse afin d'assurer une meilleure prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale de la région, a indiqué la direction de cet établissement sanitaire.

Cette nouvelle structure de soins est équipée de dix générateurs d'hémodialyse et de deux stations de traitement de l'eau, a fait savoir le directeur de l'EPSP de Chellalet-El-Adhaoura, Abdelatif Merah. Ce service peut accueillir quinze patients par jour pour des séances de dialyse quotidiennes de 4 à 5 heures en moyenne, renouvelables trois jours par semaine, a-t-il expliqué.

Il a précisé qu'un groupe de 30 patients, issus des communes de la daïra de Chellalet-El-Adhouara, à savoir Cheniguel, Ain-Ouksir, Tafraoute et Chellalet-El-Adhaoura, seront pris en charge au niveau de cette structure.

Selon la direction locale de la Santé, plusieurs services d'hémodialyse situés dans différents établissements hospitaliers de la wilaya de Médéa ont été dotés, au cours des deux dernières années, de stations de traitement de l'eau et de générateurs d'hémodialyse, dans le but d'améliorer la prise en charge des patients et d'augmenter le nombre de dialysés, a-t-on rappelé.

L'opération a touché, d'après la même source, les services d'hémodialyse des hôpitaux de Médéa, Ksar-el-Boukhari, Ain-Boucif, Tablat, Berrouaghia et Beni-Slimane, ainsi que la polyclinique de Chahbounia (sud de la wilaya).

R.C

BLOCUS DU DÉTROIT D'ORMUZ

RISQUE DE FAMINE POUR DES DIZAINES DE MILLIONS DE PERSONNES

Les chaînes d'approvisionnement sont au bord d'une rupture sans précédent depuis la pandémie de COVID-19.

Par Ahmed Adel
In mondialisation.ca

Malgré le cessez-le-feu temporaire, l'agression menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran menace de plonger dans la pauvreté 32 millions de personnes dans 162 pays à travers le monde, averti le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans une note d'orientation. Bien que le risque se concentre sur les pays directement touchés par le conflit et ceux qui dépendent des importations d'énergie, l'analyse prévoit un impact négatif significatif à long terme sur les pays les plus pauvres, même ceux qui sont les plus éloignés du théâtre de la guerre.

Les effets du conflit passent d'une phase aiguë à une phase prolongée, malgré la trêve de plus de deux semaines. Plus cette situation perdure, plus le risque d'une aggravation rapide de la pauvreté est grand dans les pays les plus vulnérables, notamment ceux du Golfe, d'Asie, d'Afrique subsaharienne et les petits États insulaires en développement.

« Pour ces pays, la crise impose des compromis impossibles entre la stabilisation des prix aujourd'hui et le financement de la santé, de l'éducation et de l'emploi demain », a déclaré Alexander De Croo, administrateur du PNUD.

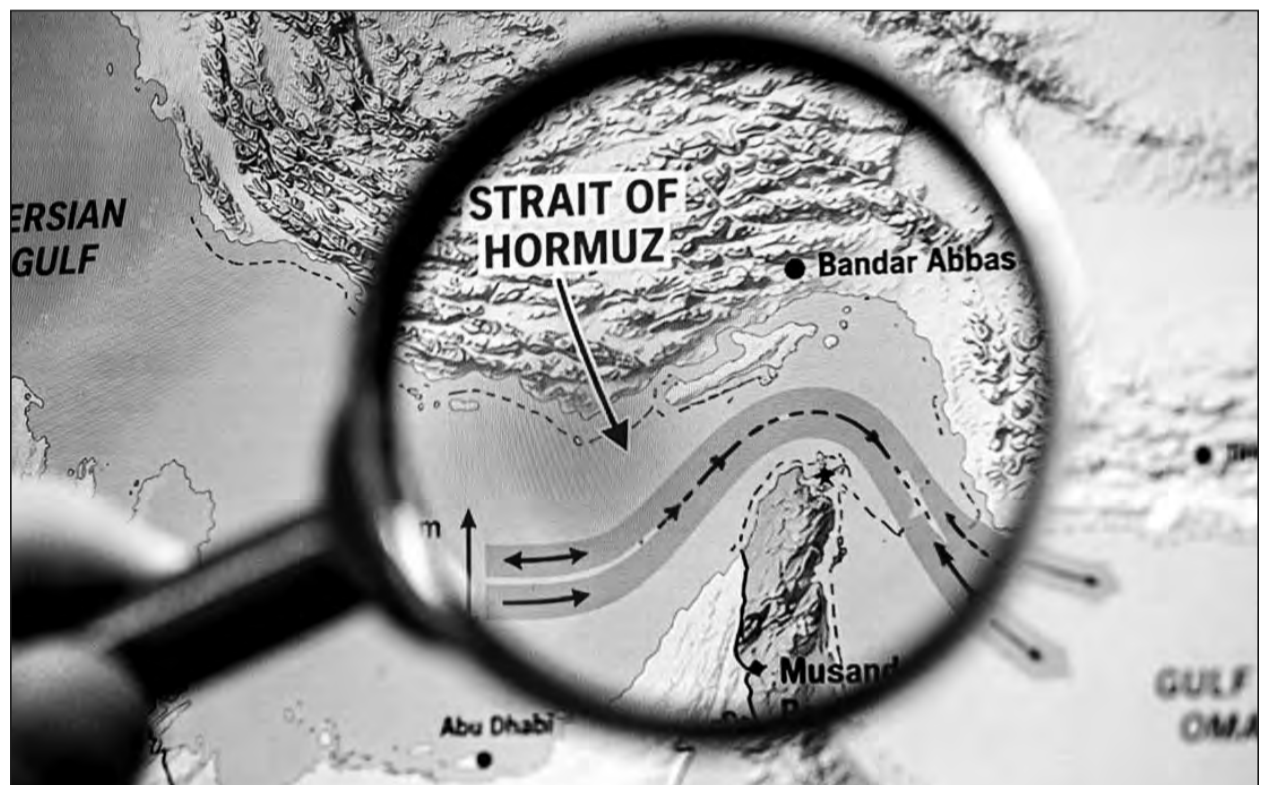
À ce scénario s'ajoute une autre projection du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies : si la guerre se poursuit jusqu'en juin et que les prix du pétrole restent élevés, jusqu'à 45 millions de personnes supplémentaires pourraient être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë en 2026, portant le total mondial au-delà de son niveau record actuel de 673 millions.

LA PLUS GRAVE PERTURBATION DEPUIS LA PANDMÉIE DE COVID-19

Selon l'organisation basée à Rome, la fermeture du détroit place les chaînes d'approvisionnement et les opérations humanitaires au bord de la plus grave perturbation depuis la pandémie de COVID-19, période marquée par des perturbations sans précédent, notamment la fermeture des frontières, l'effondrement du trafic aérien et la paralysie des chaînes d'approvisionnement.

Cette situation critique s'explique tout d'abord par l'espace géographique dans lequel se déroule l'agression américano-israélienne contre la République islamique, un centre névralgique d'une source d'énergie importante, telle que le pétrole, avec des implications pour le monde entier.

Le prix du pétrole a des répercus-



sions sur le monde entier et, bien sûr, il touche particulièrement les pays qui en dépendent le plus, ainsi que ceux dont les revenus sont plus faibles ou qui sont moins développés. En effet, lorsque le prix du pétrole brut augmente, ces pays doivent répercuter cette hausse sur les coûts et les prix locaux, ce qui affecte le niveau de vie et le pouvoir d'achat de la population. De plus, le pétrole influe sur d'autres coûts et sur les produits dérivés, ce qui a également des répercussions sur la vie quotidienne de nombreuses personnes.

Les pays développés sont également touchés par ces fluctuations. Cependant, ils disposent généralement des moyens de faire face aux hausses de prix et de continuer à s'approvisionner, même lorsque ces hausses sont très importantes. Les pays développés ont généralement les ressources nécessaires pour payer, pour acheter des devises étrangères afin de faire face sans difficulté à la hausse des coûts, ou pour emprunter en devises étrangères si les entreprises en ont besoin, par exemple pour acquérir les intrants les plus coûteux.

LE PRIX DE TOUTES LES MATIÈRES PREMIÈRES AFFECTÉ

La fermeture du détroit d'Ormuz affecte la circulation des marchandises, en particulier le transit des hydrocarbures, une ressource essentielle non seulement pour le transport de marchandises, mais aussi pour la production et la consommation d'énergie partout dans le monde. Lorsque la production est ainsi touchée et qu'une matière première aussi importante que les hydrocarbures devient plus chère, cela a un impact non seulement sur le prix de cette matière première, mais cela affecte également le prix de toutes les matières pre-

mières, que ce soit en raison de la production elle-même ou du coût du transport.

À cela s'ajoute la complication logistique découlant de la fermeture du détroit, qui entraîne une augmentation du coût de l'assurance pour la traversée de ces mers ou pour la recherche d'itinéraires alternatifs afin d'atteindre différentes destinations par voie maritime, ce qui rend le tout encore plus coûteux. Les coûts de transport de l'aide humanitaire ont augmenté de 18 % jusqu'à présent, ce qui se traduit par une hausse des prix des denrées alimentaires et d'autres produits de première nécessité.

Un autre facteur nuit à la population : la spéculation sur les prix. Lorsque le président américain Donald Trump fait une annonce sur les réseaux sociaux, cela provoque des fluctuations des prix des hydrocarbures, ce qui peut déclencher une vague de spéculation et générer des profits pour certains groupes qui tirent profit du conflit.

En règle générale, le commerce des hydrocarbures s'effectue par le biais de contrats qui fixent un prix pour une période donnée. Cela s'explique par le fait que les fluctuations de prix sont inhérentes aux matières premières telles que le pétrole. Concrètement, les compagnies pétrolières se mettent d'accord sur un prix précis et, sur cette base, établissent leurs prévisions de bénéfices.

Ainsi, lorsque des événements tels que la fermeture du détroit d'Ormuz se produisent, ces sociétés, en particulier les intermédiaires, génèrent des bénéfices supplémentaires : elles ont déjà convenu d'un prix, et cette hausse justifie une augmentation du prix du produit pour le consommateur final. C'est le citoyen lambda qui finit par payer, soit directement par le biais de coûts plus élevés des hydrocarbures, soit

indirectement par le biais de prix plus élevés pour les biens.

ENTRE 20 ET 45 % DES EXPORTATIONS AGRICOLES DÉPENDENT DU DÉTROIT D'ORMUZ

De plus, certains biens sont beaucoup plus sensibles aux variations de prix, comme les denrées alimentaires et les produits de première nécessité, qui ont tendance à augmenter beaucoup plus, ce qui, là encore, touche le plus durement les personnes à faibles revenus.

Entre 20 et 45 % des exportations de produits agricoles essentiels dépendent du passage maritime par le détroit d'Ormuz. Si les agriculteurs réduisent leur utilisation d'intrants, les rendements diminueront d'ici la fin de 2026 et le début de 2027, ce qui pourrait entraîner une hausse des prix des matières premières et de l'inflation des denrées alimentaires au cours des prochaines années, selon l'ONU.

Au vu de ces événements négatifs majeurs, les progrès réalisés par les pays moins développés malgré des difficultés structurelles pourraient être perdus, et même aujourd'hui, bon nombre de ces économies dépendent encore de deux variables pour obtenir des ressources et des devises étrangères : soit l'arrivée d'importants investissements étrangers pour exploiter leurs ressources, soit l'exportation de produits primaires.

Cependant, l'inconvénient dans les deux cas, principalement la dépendance vis-à-vis des produits primaires, est que ceux-ci dépendent des prix internationaux, ce qui signifie que les résultats sont bons lorsque ces prix augmentent, sans qu'il soit nécessaire d'entreprendre un changement structurel.

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

L'HOMME AUX DEUX TOMBEAUX

Sidi M'hamed Bou Qobrine (l'homme aux deux tombeaux), est une personnalité soufie du 18ème siècle originaire des montagnes de Kabylie (Algérie).

Il est le fondateur de la confrérie soufie Rahmaniya.

Sur la liste des Saints d'Alger, figure ce nom célèbre, qui a été donné à un quartier, puis à une commune de la wilaya d'Alger.

Sidi M'hamed Ibn Abderrahmane dit Ibn Youssouf Al-Idrissi Al-Hassani Ezzouaoui Al-Azhari ou M'hamed Ben Abderrahmane Ben Ahmed El-Guejtouli El-Djerdjeri El-Azhari, appartenait à la tribu des Guejtoula d'où le surnom d'El-Guejtouli, El-Djerdjeri pour le Djurdjura d'où il venait et El-Azhari pour l'université Al-Azhar où il va étudier vers l'âge de vingt ans.

Sidi M'hamed est issu de la faction des

At Smaïl de la tribu Berbère des Lguejtoulen, dans la région de Boghni en Kabylie, où il naquit, selon certaines sources, vers 1720.

Issu d'une famille maraboutique, il est très tôt dirigé vers les sciences de la religion Musulmane.

Il étudie dans une des Zaouias du Djurdjura surnommée « Montagne de la lumière » (Djebel En-nour).

Il apprend le Coran et les fondements de la religion auprès du Cheikh Sidi Hussein Ibn Aarab des At Iraten, qui fonda sa Zaouïa après son retour d'Égypte.

À l'époque, les Zaouïas du pays enseignaient la langue Arabe, le Coran, le Hadith, le Fiqh, la Chariaa, la Poésie mais également les Mathématiques et l'Astronomie.

Très jeune déjà il commence à étudier les sciences religieuses dans sa région d'abord.

Par la suite il entreprit un voyage au Moyen-Orient pour approfondir sa science et compléter ses connaissances.

M'hamed Ben Abderrahmane va alors à l'université Al-Azhar en Égypte pour étudier.

Il réside dans le Riouak (galerie) des Maghrébins.

Là il se lie d'amitié avec « le petit Malik » (fameux commentateur de Khalil), le Cheikh Ahmed Edderdir (1715-1786), qui prendra la succession du Cheikh Al Hafnaoui, à la tête de la Tariqa Khalwatiya.

Par l'entremise d'Edderdir, Sidi M'hamed rencontrera le Cheikh El Hafnaoui qui l'initia, dirigea sa progression dans la Tariqa et le Fit entrer en Khalwa, « retraite ».

Sidi M'hamed adopte cette Tariqa et s'y attache.

Après quoi le Cheikh El Hafnaoui l'envoie pour un long périple en Inde et au Soudan où il initia, parmi d'autres, le Sultan du Royaume de Darfour.

Sa syaha (voyage spirituel) dans ces contrées durera six an-



nées.

Puis de retour en Égypte, El Hafnaoui l'autorisa à repartir dans son pays.

Après une absence de 30 ans, il revint dans sa faction les At-Smaïl et fonda vers 1183 de l'hégire, la première Zaouïa Khalwatiya d'Afrique du Nord.

Il initia de nombreux disciples autochtones dont Sidi Errahmouni auteur d'ouvrages de grammaires et de jurisprudence dans le rite Malékite.

La Khalwatiya est une pratique soufi, une voie

« Tariqa » parmi les nombreuses voies « Toroq » adoptées par les soufis, chacun à sa manière, pour « atteindre la Vérité ».

La Khalwatiya tire son nom du mot Khalwa qui signifie retraite, et pour la tariqa Khalwatiya, la retraite spirituelle du pratiquant en est le principe fondamental.

En référence à la retraite spirituelle de notre Prophète Mohamed (sws), dans la grotte de Hira, et à la retraite du Prophète Moïse sur le Mont Sinai.

Le Khalwati, ou Khalwi doit se retirer dans une grotte ou alors dans une pièce fermée, pour pratiquer la prière, la méditation, le wird, c'est-à-dire la récitation du Coran et le dhikr qui est l'invocation des noms de dieu.

Cette retraite avec très peu de nourriture, est d'une durée illimitée avec un minimum de trois jours quand même.

Après trente ans d'absence, il revient enfin chez lui.

Il s'installe d'abord dans son village des Aït Smaïl, où il fonda la Zaouïa de Bounouh.

Il décide par la suite de s'installer à Alger pour y fonder la Zaouïa de Belouizdad.

Il choisit de s'installer dans ce qui sera plus tard le quartier du

Hamma, il fonda sa grande Zaouïa qui rayonnera sur toute l'Algérie.

Cette Zaouïa, accueillant les pauvres, les orphelins et les étrangers, est aussi une université où de nombreuses sciences sont enseignées.

Elle devient le lieu privilégié de la Khalwa de ceux qui viennent demander l'initiation.

Le Cheikh aura pour disciples Sidi Abderrahmane Bacha Tarzi El Qosantini qui propagera la tariqa dans le Constantinois et dans tout l'est du pays, Sidi Ibn Azzouz El Bordji, Sidi Ameziane El Haddad, Chef spirituel de la révolte des Mokrani, Sidi Ahmed Tidjani fondateur de la tariqa Tidjaniya et bien d'autres.

Sa Tariqa Khalwatiya est devenu la Rahmaniya (ce qui donnera à la Zaouïa Lalla Rahmaniya son nom), en référence à Abderrahmane, le nom de son père.

C'est ainsi que Sidi M'hamed avait introduit la voie, la Tariqa Khalwatiya en Algérie.

Il enseignera pendant environ 25 ans, jusqu'au jour où sentant sa santé décliner, il décide de rentrer chez lui, dans son village natal.

C'est là-bas qu'il décède en 1793, à l'âge de 73 ans.

Après sa mort un grave conflit éclata entre les Rahmani d'Alger qui, voulant le voir enterré dans la grande Zaouïa où lui est élevé aujourd'hui un mausolée (au cimetière de Sidi M'hamed à Alger), volèrent sa dépouille du cimetière des At-Smaïl, et les Rahmani Kabyles qui apprirent le vol.

On décida de trancher ce conflit en ouvrant la tombe en Kabylie.

Et la légende populaire affirme que l'on retrouva la dépouille telle qu'elle fut enterrée.

Depuis Sidi M'hamed est sur-

nommé Bou Qobrine, le Saint aux deux tombeaux pour témoigner d'un de ses nombreux prodiges.

La Tariqa Rahmaniya continua à prospérer à travers le pays.

De nombreuses Zaouïas sont fondées ici et là.

La Rahmaniya devient très vite la tariqa qui compte le plus d'adeptes en Algérie.

Cette donnée va profondément être modifiée par l'arrivée, en 1830, des troupes Françaises.

Le fait que Sidi M'hamed ait eu deux tombes pose problème car, entre le corps volé, qui était bien réel celui-là, et enterré à Alger, et le corps enterré à At-Smaïl, il n'était pas possible qu'un corps puisse être dans deux tombes distinctes.

Dans ce cas, deux explications s'imposent :

- La première est, que les personnes chargées de dérober le corps se soient trompées de tombe et ont emporté le corps de quelqu'un d'autre.

- La deuxième, que c'était réellement le corps de Sidi M'hamed qui avait été emporté.

Mais lorsqu'il a fallu vérifier la tombe originale, les personnes chargées de confirmer la présence du corps, ont peut-être cru bon de dire qu'il y était réellement, pour éviter un conflit, ou une effusion de sang.

La population a cru alors au miracle, dû évidemment à la piété du personnage et l'affaire a été définitivement classée.

Depuis Sidi M'hamed Ben Abderrahmane est devenu Bou Qobrine.

Publié par Samir Benblal sur Facebook, dans Tlemcen, Histoire et nostalgie, le 28 avril 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:05	12:45	16:31	19:38	21:13

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA PRÉSIDE L'OUVERTURE D'UN SÉMINAIRE AYANT POUR THÈME

"L'APPROCHE ALGÉRIENNE POUR LA CONSTRUCTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PAIX EN AFRIQUE"

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, lundi, au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un séminaire national intitulé : "L'approche algérienne pour la construction de la sécurité et de la paix en Afrique", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"En application des dispositions relatives à l'incinération et à la destruction de divers types de drogues, et à l'instar des opérations précédentes, une opération régionale de destruction de stupéfiants et de substances psychotropes a été organisée aujourd'hui, dimanche 03 mai 2026, à Chlef en 1^{re} Région militaire, et ce, en présence des autorités civiles, judiciaires et sécuritaires locales et régionales.

Au cours de cette opération, l'ensemble des drogues saisies par les unités de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes" a été rassemblé, précise la même source.

"Cette opération a été supervisée par la commission régionale chargée de la destruction des drogues et des psychotropes, sous la présidence du Procureur général près la Cour de Chlef. Au cours de cette opération qui s'est déroulée dans des conditions organisationnelles rigoureuses, avec la mise en œuvre de tous les moyens matériels et humains nécessaires à son succès, 9121 kilogrammes et 500 grammes de kif traité, 159 kilogrammes et 153 grammes de drogues dures (cocaïne et héroïne) ainsi que 10.582.389 comprimés psychotropes ont été détruits", souligne le communiqué.

"Il est à noter qu'hier, toutes les quantités saisies au niveau des centres de regroupement ont été rassemblées, pesées et inventoriées par les services de la police judiciaire représentés par



les autorités judiciaires, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale, avant d'être transportées sous escorte vers les usines concernées par l'opération d'incinération et de destruction, où les scellés ont été ouverts et les saisies inventoriées, pour entamer ensuite le processus de destruction de ces drogues, conformément aux techniques

et normes légales, et dans le respect des mesures de sécurité et de protection de l'environnement".

A noter que cette opération de destruction "dénote de l'efficacité de la stratégie nationale de lutte contre ce phénomène et des efforts considérables déployés par les unités de l'Armée nationale populaire et les différents

services de sécurité pour faire face à ce fléau dangereux qui menace notre société, notre sécurité nationale et notre économie, et pour contrecarrer toutes les tentatives visant à inonder notre pays de ces substances toxiques", conclut le MDN.

RA/APS

FONTAINES PUBLIQUES ET POTERIE TRADITIONNELLE

COLLOQUE À ALGER SUR LEUR VALEUR CIVILISATIONNELLE

Le Musée public national des arts et traditions populaires, en coordination avec le Musée public national des antiquités et des arts islamiques, a organisé, lundi à Alger, un colloque scientifique sur la valeur civilisationnelle des fontaines publiques et des objets en poterie traditionnelle, comme témoins reflétant la profondeur historique et culturelle de la société algérienne.

Les participants à ce colloque, organisé à l'occasion du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai) au siège du Musée public national des antiquités et des arts islamiques, ont estimé que les fontaines publiques historiques et les pièces de poterie "constituent, au delà de leur architecture et leur utilité, un miroir civilisationnel reflétant les modes de vie à travers les époques et mettant en valeur le goût artistique et artisanal de la société algérienne".

Dans ce cadre, la chercheuse Chouki Yousra, conservatrice du patrimoine au Musée public national des arts et traditions populaires, a abordé le thème des fontaines publiques à travers une communication intitulée "Les inscriptions archéologiques sur les fontaines de la ville d'Alger durant la période ottomane".

Elle a indiqué que la ville d'Alger se distinguait par la présence d'ouvrages à caractère public, à l'image des fontaines, dont certaines subsistent encore à l'intérieur et à l'extérieur de ses remparts, dans sa banlieue, en plus des vestiges des fontaines disparues représentés par des plaques fondatrices conservées au Musée national des antiquités et des arts isla-

miques.

L'intervenante a souligné que les fontaines publiques développées et construites durant la période ottomane au XVI^e siècle constituent "des infrastructures hydrauliques reflétant l'image et la dynamique de la société algérienne à cette époque, à travers la mémoire préservée dans leurs caractéristiques architecturales et artistiques et les inscriptions fondatrices qu'elles portent, qui témoignent d'une société aux valeurs humaines élevées".

Mme Chouki a rappelé les noms de certaines de ces fontaines encore existantes aujourd'hui, à l'instar de "Aïn Bir Djebbah", "Aïn Sidi-Ramdane", "Aïn Chabana", "Aïn Sidi Mohamed-Cherif" et "Aïn M'zewqa", tout en soulignant la "disparition de nombreuses autres", en raison de plusieurs facteurs, notamment leur destruction par le colonisateur français.

Concernant le contenu des inscriptions fondatrices accompagnant ces fontaines à Alger durant la période ottomane, celles-ci étaient, selon l'intervenante, "riches" et "consignaient la construction en précisant sa date, souvent avec le nom du fondateur et ses titres, reflétant ainsi les dimensions politiques, religieuses, sociales et économiques de la société algéroise".

Elle a toutefois précisé que certaines fontaines ne portaient que leur appellation, comme "Aïn Malha", "Aïn Djamaâ Sidi Ramdane", "Aïn Sidi Mohamed-Cherif" et "Aïn S'batt".

La conférencière a également mis en avant le rôle joué par ces fontaines dans la vie des Algériens, autour

desquelles s'organisait une activité socio-économique liée à la vente et à la distribution de l'eau aux habitations, ainsi qu'à la fonction de porteur d'eau (El Guerab) et d'autres métiers témoignant de "la dynamique d'une société organisée et développée".

De son côté, la conservatrice principale du patrimoine au Musée public national des arts et traditions populaires, Tounza Nawal, a abordé le thème de la poterie en présentant des modèles issus de la collection du musée, estimant que "la poterie, au delà de son aspect fonctionnel, représentait un pont reliant le patrimoine ancestral à la modernité artistique".

L'intervenante a indiqué que la continuité de cet artisanat en Algérie confirme "sa grande capacité d'adaptation, ce qui en fait un registre anthropologique inégalé pour lire l'histoire humaine".

La collection muséale de poteries relevant de ce musée compte, poursuit-elle, "485 pièces" provenant de différentes régions d'Algérie, réparties entre "poteries rurales" qui en constituent la plus grande partie de la collection et "poteries urbaines".

Mme Tounza a insisté sur l'importance de préserver les objets en poterie à travers les différentes régions du pays et sur la nécessité pour les familles et les individus de "participer à leur collecte, leur récupération et leur protection", en tant que "partie intégrante de la mémoire collective des Algériens".

RC